

Bulletin Municipal n°73

Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

Réalisation :

Service Communication

Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

Impression :

Imprimerie SIC

7, rue Joseph Desaynard - ZAC La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print,
sous le label IMPRIM' VERT®

N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4200 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1^{er} Adjoint : MARIE-FRANÇOISE BERKANI

2^{ème} Adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3^{ème} Adjoint : BERNADETTE ROUX

4^{ème} Adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5^{ème} Adjoint : MARIE-CHRISTINE GIRAUD

6^{ème} Adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7^{ème} Adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8^{ème} Adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, NAYMA GUERMITE,
ANTONIO NEVES, RÉMY SERPOLAY,
FATIMA RATURAS, MICHEL JOACHIN,
PATRICK CRESSEIN, GUY DOR,
PAUL SUTEAU, CLAUDE PRADEL.

Conseillers Municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,
BRIGITTE PALLUT, MARIE BRIQUET,
MARIA FERREIRA, JACQUES SCHNEIDER,
MARIE-JEANNE GILBERT,
GILLES VAUCLARD,
MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT.



3 ÉDITO

4 ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

6 DOSSIERS DU MOIS

20 SERVICE CULTUREL

22 INFORMATIONS MUNICIPALES

24 LIBRE EXPRESSION

26 INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

32 VIE ASSOCIATIVE

46 DIVERS

47 INFOS SOCIALES



Bonjour,

Administrer une commune, c'est gérer le bien commun au profit du plus grand nombre tout en facilitant la vie de chacun.

Le bien commun, c'est :

- *le fonctionnement et les investissements courants : état civil, administration générale, sécurité publique, entretien des voiries, des bâtiments, renouvellement du matériel, éclairage public, mise aux normes des établissements publics, des jeux, assainissement... ;*
- *l'action sociale qui pour nous, naturellement est une priorité : quotidienne (toutes les aides que la mairie peut apporter aux plus démunis) et de long terme (logement intergénérationnel, hébergement temporaire, habitat partagé étudiants/personnes âgées) ;*
- *l'évolution de la ville : urbanisme, vie culturelle, sportive, associative, cadre de vie, écoles et jeunesse, communication et gestion participative, qualité du service public.*

Parmi nos choix, nous avons décidé d'investir dans une politique culturelle inventive, diversifiée (cf. le programme de la saison culturelle) et dans l'embellissement de la ville (rond-point vigneron, par exemple). Certains nous disent que nous ferions mieux de dépenser l'argent public de meilleure façon, par exemple en réparant rues et trottoirs.

L'un n'empêche pas l'autre !

Notre rôle est d'avoir une vue d'ensemble du « bien commun » et de le faire avancer globalement pour rendre notre commune plus attractive, en fixant des priorités et en étant attentifs aux actions du quotidien et du long terme.

Notre ligne directrice est le développement de la ville et le bien-être de ses habitants.

Pour nous culture et cadre de vie agréable, accueillant, font partie intégrante de ce bien-être et méritent des investissements.

Notre politique de gestion participative vous donne l'occasion, de plusieurs façons, de vous exprimer.

Faire vivre la démocratie participative est un exercice difficile, exigeant et parfois décevant.

- *pour vous, parce qu'il vous semble que nous ne prenons pas assez en compte vos problèmes quotidiens.*
- *pour nous, parce qu'il nous semble qu'il vous est difficile de vous intéresser aux projets qui ne vous concernent pas directement ou qui verront le jour dans plusieurs années.*

Nous devons progresser dans notre gestion du quotidien pour que vous sachiez que vous êtes entendus et que vos demandes sont prises en compte. Les réponses ne peuvent pas être toujours positives et les travaux exécutés dans la semaine mais vous saurez à quoi vous en tenir et pourquoi.

Vous, si vous le souhaitez, pouvez participer davantage sur les projets à plus long terme.

Avec Albert Jacquard nous devons continuer à apprendre, avec vous, à « savoir être un citoyen, c'est-à-dire « faire de la politique ». Certes, en faire c'est courir le risque de se tromper ; mais ne pas en faire est être sûr de se tromper. »

*François Farret
Maire de Romagnat
Vice-président de Clermont-Communauté.*

Ça s'est passé à Romagnat

► Rentrée des écoles

2 septembre 2010



9 septembre 2010



C'est en juin dernier que le gel d'un poste d'enseignant a été décidé par les autorités académiques au sein de l'école maternelle Louise Michel, au motif que cet établissement ne comptait que 60 élèves.

Grâce à la détermination et au travail du Maire François FARRET, de l'adjoint à l'enseignement Jean-Michel LAUMONT et de la Directrice Catherine GILLET, efficacement soutenus par la mobilisation des parents d'élèves, l'effectif a été porté à 64 à la date de la rentrée, permettant ainsi l'annulation du gel annoncé et le retour à la situation antérieure.

L'école élémentaire J. Prévert a également reçu la visite des inspecteurs de l'Education Nationale

satisfaits des efforts entrepris pour l'accès des élèves aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

La liste des professeurs et les effectifs actuels sont les suivants :

MATERNELLE JACQUES PRÉVERT		
Classes	Elèves	Professeurs
Très Pte et Pte section	24	Mme DUFOURNAUD
Pte section	22	Mme DELUGRÉ & Mme PAJOT
Moy. section	26	Mme BARD
Moy./Gde section	26	Mme FOURNET-FAYARD
Moy./Gde section	26	Mme LOPEZ & Mme PEREZ
Total	124	

MATERNELLE LOUISE MICHEL		
Classes	Elèves	Professeurs
Très Pte et Pte section	27	Mme LOURY
Moy. section	23	Mme NAUDIN
Gde section	18	Mme GILLET
Total	68	

PRIMAIRE JACQUES PRÉVERT		
Classes	Elèves	Professeurs
CP A	23	Mme SAINT-ANDRÉ
CP B	23	Mme MAILLOT
CE1 A	21	Mme MROZEK
CE1 B	20	Mme LAURENT
CE2	26	Mme BOUTON & Mme PAJOT
CE2/CM1	24	Mme LÉLOUARD
CM1	26	Mme MARTIN
CM1/CM2	24	M. MATHIEU
CM2	26	Mme CECCHETTI
Total	213	

PRIMAIRE LOUISE MICHEL		
Classes	Elèves	Professeurs
CP/CE1	22	Mme BURON
CE1	27	M. SINSARD
CE1/CE2	24	Mme ROUSSET
CM1	27	Mme FAYE
CM2	22	M. BIGAY
Total	122	

MATERNELLE/PRIMAIRE SAULZET-LE-CHAUD		
Classes	Elèves	Professeurs
Pte/Moy./Gde section/CP	24	Mme MALÉO
CE1/CE2/CM1/CM2	19	Mme FLECHET
Total	43	

Ça s'est passé à Romagnat



► Thé dansant du C.C.A.S.

Le rendez-vous était fixé, les aînés l'attendaient tous. Pour la troisième fois de l'année, ils ont répondu présents pour participer au thé dansant organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Chargé de promouvoir et de faciliter les rencontres festives entre toutes et tous, le C.C.A.S. propose plusieurs après-midis dansants réservés aux Romagnatois de plus de 60 ans.

Ainsi, près de 130 personnes sont venues profiter de ce moment de partage et de convivialité le 24 octobre dernier. Ils ont enchaîné les danses endiablées proposées par l'orchestre Yves Jean-Louis sur la piste de la salle André Raynoird. Les pâtisseries et boissons servies ont également été fortement appréciées.

24 octobre 2010



Avec un tel succès, de nouvelles éditions seront programmées pour l'année 2011 et feront le bonheur de nos aînés.

► DéBatailles

10 novembre 2010



Le 10 novembre dernier, la salle André Raynoird était en ébullition. Équipée d'un gradin spécialement pour l'occasion, elle s'apprêtait à accueillir les Automnales. Ce festival départemental propose chaque année de nombreux spectacles dans les domaines de la danse, de la musique et du théâtre. Par cette opération, le Conseil Général souhaite favoriser l'accès de tous à la culture. Romagnat était l'une des 30 communes puydômoises engagées dans cette nouvelle édition.

Près de 320 personnes de tous les âges étaient venues assister au terrible combat. Complet depuis des semaines, le spectacle DéBatailles promettait d'être passionnant.

20H45. Les lumières s'éteignent progressivement. Huit hommes vêtus de « costume-cravate » pénètrent dans la salle. Alignés, la main sur le cœur, ils respectent en silence l'hymne joué par le trompettiste. L'affrontement est proche. Cinq d'entre eux se dirigent au centre de l'arène.

Le combat peut commencer. Dès les premières minutes, les clans se forment. Blonds et bruns se lancent alors dans une bataille sans merci. Il n'y a pas de doute. Ces hommes sont venus pour en découdre.

Mais c'est au travers de la danse qu'ils vont devoir montrer leur supériorité. Tour à tour, il se lancent des défis toujours plus difficiles à relever. Ils exécutent avec une grande maîtrise de nombreuses acrobaties. Témoins de cette rixe dansante entre bandes rivales, nous ne pouvons qu'admirer ce savant mélange de lutte et de légèreté. Les trois musiciens présents orchestrent les débats.

Durant ces « battles », une énergie folle se dégage. Les danseurs ajoutent également une bonne dose d'humour dans ce corps à corps acharné pour notre plus grand plaisir. Pendant plus d'une heure, ils enchaînent prouesses techniques et phases comiques. Les derniers coups échangés, nous applaudissons sans modération les danseurs acteurs.

Que de travail accompli par la compagnie Propos pour nous présenter un tel spectacle !

Après quelques minutes de répit, les artistes prennent le temps de répondre en toute simplicité aux questions des personnes encore présentes. Ces dernières saluent une dernière fois la performance de la compagnie.

Au vu de la qualité de cette représentation, nous ne pouvons qu'attendre avec impatience la prochaine saison des Automnales !

École spécialisée du Centre Médical Infantile



École spécialisée du Centre Médical Infantile

3 rue de la Prugne
63540 ROMAGNAT

☎ : 04 73 62 76 21

☎ 04 73 62 76 09

✉ ecole.cmi-romagnat.63@ac-clermont.fr

🌐 www3.ac-clermont.fr/etabliss/ecole-cmi-romagnat

Direction : M. Roland DEGUIRARD

Le Centre Médical Infantile est ouvert depuis 1959. Cet établissement est géré par « les Enfants des Cheminots », association relevant de la loi de 1901. Dès l'origine, l'Education Nationale a implanté des postes d'enseignants spécialisés du premier degré afin de permettre la scolarisation des enfants soignés au Centre médical (essentiellement, à l'époque, pour des raisons pulmonaires).

Au fil des ans, la mission sanitaire du Centre a évolué en fonction des demandes liées à l'évolution des pathologies et aux réponses pouvant y être apportées. Essentiellement tourné vers la lutte contre la tuberculose et les pathologies pulmonaires lors de sa création, le CMI prend désormais en charge un grand nombre de situations exigeant un suivi médical et rééducatif, dans le champ de la maladie ou des troubles de la santé ainsi que dans le champ du handicap moteur.



Les missions de la structure scolaire :

- assurer la continuité de la scolarité pour que l'élève reprenne son cursus scolaire dans les meilleures conditions possibles après sa sortie ;
- proposer une scolarité adaptée pour des jeunes ayant des difficultés d'apprentissage liées à leur handicap et à la séparation d'avec leur milieu de vie habituel ;
- promouvoir l'intégration scolaire, faciliter les rencontres en partenariat avec les écoles, collèges et lycées ordinaires pour une scolarité tout ou partiellement intégrée en élaborant des projets permettant des rencontres au sein du Centre (correspondances, partenariats...) ;
- promouvoir l'enrichissement culturel des élèves, indispensable pour donner du sens à tous les apprentissages ;
- développer l'autonomie des élèves en situation de handicap, en lien avec les autres professionnels ;



Les enfants et adolescents hospitalisés au CMI sont accueillis au sein de l'école en fonction de leur niveau, de leur âge, de leurs compétences, de leur projet individuel et de leur projet de sortie.

- mettre en œuvre des stratégies spécialisées pour des élèves ayant des besoins très particuliers (réadaptation suite à un coma, suites d'un traumatisme crânien, dyspraxies sévères, ...).

Le projet de scolarité de chaque jeune se construit en équipe avec les enseignants et les différents professionnels du centre.

Le projet pédagogique de l'école du CMI est toujours de retrouver, maintenir et développer le niveau scolaire et les capacités intellectuelles et culturelles de l'enfant. Mais il est aussi de lui redonner confiance en lui et de l'aider à grandir.

L'intégration partielle dans un établissement scolaire ordinaire peut être proposée. Plusieurs partenariats sont mis en place :

- avec le collège Joliot-Curie à Aubière pour l'accueil de jeunes en surcharge pondérale en cure au C.M.I. ;
- avec le collège Molière à Beaumont qui accueille dans ses locaux une classe délocalisée de 7 adolescents en âge d'être collégiens dont le projet médical permet une inclusion partielle en milieu ordinaire ;
- d'autres jeunes sont intégrés à titre individuel à l'école Jacques Prévert, à l'école primaire de Billom ainsi qu'au lycée Amédée Gasquet ;
- avec le lycée Pierre Boulanger dans le cadre d'un projet de valorisation de matières plastiques.

L'hétérogénéité du public scolaire exige une grande diversité des prises en compte scolaires. Ainsi, le taux d'encadrement est nécessairement plus élevé que dans le système scolaire ordinaire. L'instabilité de l'effectif au cours de l'année (arrivées, départs, évolutions des pathologies) impose à l'équipe pédagogique une adaptation permanente.



L'équipe pédagogique est constituée :

- de 10 professeurs d'école spécialisés (8,5 postes) ;
- de 4 professeurs de lycée et collège (3,75 postes) et d'une dizaine de professeurs extérieurs, complétant les enseignements du second degré (sur un volant d'heures supplémentaires délivrées par le Rectorat du Puy-de-Dôme) ;
- d'un directeur pédagogique.

En 2009, 123 élèves ont été accueillis pour être scolarisés dans des classes allant de la maternelle à la terminale. Ce nombre global tient compte de l'accueil des élèves en fonction des dates de leur séjour. En nombre constant, 75 à 80 élèves environ sont en permanence scolarisés dans les classes du CMI.

De nombreux projets ont été mis en œuvre avec l'intervention de professionnels dans le domaine culturel et sportif. Certains projets perdureront cette année, d'autres verront le jour.



➤ Un concours d'affiches

Les enfants de plusieurs classes ont réalisé cette année des affiches sur le thème « La tempête ». La bonne participation et le bon investissement de tous les élèves ont été largement récompensés par plusieurs prix : prix spécial du Jury et second prix de l'AMOPA.

➤ **Poursuite d'ateliers scientifiques** organisés en partenariat avec l'association « ACTIS » (élèves ingénieurs de l'IFMA). Découverte des phénomènes physiques à travers l'expérimentation et la manipulation. (Ils ont été reconduits pour la troisième année.)

➤ **Finalisation du court métrage** « Une journée au CMI » (participation au festival de l'OCCE.)



- **Groupe langage avec** la participation financière de la Mairie de Romagnat. Poursuite de la collaboration avec Laurent Crasmenil, membre de la troupe « Laskar Théâtre ». Le projet final a été la création d'un spectacle d'art clownesque. Des représentations ont été données au centre Georges Brassens, ainsi qu'au CMI pour les familles.
- **Stage d'activités autour du poney** au club hippique d'Argnat, avec les élèves travaillant avec les poneys du CMI (les élèves montent une fois par mois au club hippique).
- **Semaine de la Poésie** : intervention dans plusieurs classes du poète Jacques JOUET.
- **Prêt de l'exposition « Qui s'y frotte, s'y pique » du Musée Lecoq** et animation par deux intervenantes du musée.
- **Exposition à la Mairie de Romagnat** d'objets réalisés dans le cadre de l'opération « On s'en Volcans »
- **Exposition vente** de dessins au siège de l'entreprise SANOFI. Mise en place d'un partenariat pour la réalisation de cartes de vœux.
- **Projet japon** : Approche de la culture japonaise à travers l'expérimentation autour de techniques traditionnelles – gravure – collage – encres – Intervention d'une plasticienne professionnelle : Hélène HIBOU en partenariat avec le Crédit Mutuel et la DRAC pour le financement.
- **Inscription à la biennale du carnet de voyage.**
- **Expo-sciences** : Thème le Gaff'o'son. Du son à l'instrument (cordes, vents et percussions).
- **EPS** : Participation aux rencontres sportives USEP et handicap.
- **Groupe activités nautiques** : Les jeudis de 13 à 17 h natation à la piscine en alternance avec navigation à l'école de voile d'Aydat (selon la météo).

De plus, de nombreuses sorties sont organisées à la suite ou comme support d'activités pédagogiques spécifiques :

En particulier :

- **Sauve qui peut le court métrage.** Plusieurs séances réservées aux élèves du premier et du second degré en fonction du niveau scolaire.



- **Visite de l'atelier de gravure** d'Hélène HIBOU.
- **Visites d'entreprises** en technologie et découverte professionnelle pour les élèves de quatrième, troisième et seconde.
- **Visite du Forum des Enseignements** et organisation de séquences d'observation en entreprise.



Lycée d'Enseignement Adapté de Lattre de Tassigny



Lycée d'Enseignement Adapté de Lattre de Tassigny

Route de Chanonat

OPME

63540 ROMAGNAT

☎ : 04 73 79 45 58

☎ 04 73 79 49 82

✉ Ce.0630665F@ac-clermont.fr

🌐 www.erea-de-lattre-de-tassigny.ac-clermont.fr

Direction : Mme Martine FAUCHER

Cet établissement accueille une centaine de jeunes de 14 à 20 ans. Ils trouvent un enseignement qui tient compte de la personnalité de chacun, de ses difficultés mais aussi de ses compétences.

Cette approche innovante permet à des jeunes en difficulté scolaire ou sociale de se construire positivement en évitant la rupture scolaire. Un travail en groupes de petits effectifs favorise cette prise en charge individualisée.

Tous les élèves suivent à la fois un enseignement général et un enseignement professionnel



conduisant à un CAP des métiers du bâtiment en 2 ans. De nombreux projets éducatifs en internat mais aussi durant la journée sont proposés aux élèves : résidence d'artistes photographes et sculpteurs, presse musicale en liaison avec « La Coop de Mai », escalade, VTT, et autres...

Dès la 4^{ème}, des élèves qui ont des difficultés à réussir leur scolarité au collège peuvent trouver un enseignement plus individualisé afin qu'ils se construisent positivement et qu'ils sortent de l'échec scolaire. Ils mettent en œuvre d'autres compétences qu'ils n'ont pas pu révéler dans l'enseignement qu'ils ont suivi jusqu'à présent. Une découverte professionnelle doit leur permettre de construire un projet qui se précisera ensuite en 3^{ème}.

A l'issue de cette classe ils auront la possibilité de choisir leur orientation en lycée professionnel ou en apprentissage selon la procédure commune à tous les élèves de 3^{ème}.

Un rythme d'enseignement adapté permet aux élèves d'être en classe le matin et en atelier professionnel l'après-midi. Ils suivent des périodes de stages en entreprises durant les deux années.

L. E. A. de Lattre de Tassigny



Une classe de 3^{ème} DP6 avec internat répond aux besoins de certains jeunes sans difficulté majeure de découvrir concrètement les métiers et les formations en participant à des chantiers écoles et en suivant des stages en entreprises. Six heures de découverte professionnelle et huit heures d'atelier leur permettent de construire leur projet personnel de façon concrète.



Les classes de CAP proposent 4 formations :

- carreleur mosaïste ;
- installateur thermique ;
- maçon ;
- plâtrier plaquiste.

Ces classes fonctionnent en petits effectifs : 16 élèves en classe et 8 en atelier, ce qui permet des taux de réussite élevés aux examens. Les élèves ont 14 semaines de stage sur les 2 années et passent leur diplôme en cours de formation.



Chaque élève est accompagné dans sa scolarité par un enseignant « tuteur », ce qui permet d'assurer le suivi individualisé et un projet professionnel de qualité, gage d'insertion sociale pour tous.

Le Lycée est aussi le siège :

- d'une antenne du GRETA comme tout lycée professionnel. Il accueille des adultes qui préparent des Brevets Professionnels en formation continue ce qui donne de l'ambition aux plus jeunes et leur permet de développer des méthodes innovantes dans le domaine des techniques et énergies renouvelables.
- d'une plateforme post ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, ex UPI), d'une capacité d'accueil de huit jeunes adultes en situation de handicap. Ceux-ci sont accompagnés dans la recherche d'un contrat finalisant leur parcours scolaire et donc leur insertion dans la vie professionnelle.



Lycée Professionnel Vercingétorix



Lycée Professionnel Vercingétorix

4 rue de Laubize

63540 ROMAGNAT

☎ : 04 73 62 02 55

☎ 04 73 62 06 09

✉ lpvercin@ac-clermont.fr

🌐 www.lyc-vercingetorix.ac-clermont.fr

Provisseur : Mme Anne LACHAUD

Le Lycée Professionnel Vercingétorix, construit à Romagnat en 1979, est labellisé Lycée des Métiers des Technologies Industrielles et Communicantes depuis 2008, gage de la qualité des formations dispensées.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, la direction est assurée par Anne LACHAUD, Provisseure, assistée par Pascal LE MOING, Provisseur Adjoint, Gilles THOMAS, Chef de Travaux et Caroline THOMAS, gestionnaire.

L'encadrement de la Vie Scolaire est confié à Emmanuel GOARANT et Bertrand GARDETTE, Conseillers Principaux d'Education, assistés de 9 assistants d'éducation.

Cette année, 450 élèves sont accueillis au lycée, dont 150 internes, filles et garçons. 60 enseignants dispensent les cours et 25 agents territoriaux participent à l'accueil, la restauration, l'entretien et l'administratif.

L'offre de formation du lycée a beaucoup évolué, et, grâce au travail et à l'investissement de toute la communauté éducative, les effectifs de l'ensemble des sections sont complets.

Les mini-stages proposés aux collégiens du Puy-de-Dôme, les journées portes-ouvertes organisées au mois de mars, l'accueil des Professeurs Principaux de 3^{eme}, participent à cette réussite.

Sont proposées au lycée les formations de :

- **3^{eme} Découverte Professionnelle** (6 heures pour des élèves venant de 4^{eme} et qui ont besoin d'approfondir leur projet d'orientation) ;
- **CAP Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques** (2 ans) ;
- **Bac Professionnel Electrotechnique, Energie, Equipements Communicants** (3 ans) ;
- **Bac Professionnel Maintenance des Equipements Industriels**, avec depuis la rentrée la mise en place d'un partenariat avec la Marine Nationale pour 12 élèves (3 ans) ;



L. P. Vercingétorix

- **Bac Professionnel Industries Graphiques** (production graphique et production imprimée) (3 ans) ;
- **Bac Professionnel Photographie** (3 ans) ;
- **Bac Professionnel Communication Graphique**, ouvert en 2010 (3 ans) ;
- **Mention Complémentaire Technicien Ascensoriste** ;
- **BTS par apprentissage Communication et Industries Graphiques** (option Etude et Réalisation de Produits Graphiques et option Etude et Réalisation de Produits Imprimés).

L'établissement accueille également une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire pour jeunes porteurs de handicaps, une CIPPA et une antenne du GRETA pour la formation continue des adultes.

300 entreprises locales, départementales ou nationales accueillent les élèves lors des périodes de formation en milieu professionnel de 22 semaines obligatoires pour la validation des examens. Ces précieux partenariats sont déterminants pour la



réussite de nos jeunes, réussite supérieure aux pourcentages académiques et nationaux.

Est également proposé aux élèves, dans le cadre des démarches pédagogiques, de mettre en pratique des projets citoyens liés à la protection de l'environnement tel que le tri et la valorisation des déchets industriels ainsi que le développement des nouvelles technologies liées aux énergies solaires.

Le lycée Vercingétorix est le seul lycée de l'Académie à posséder un champ solaire de 20 m². Il détient la marque « Imprim'vert » depuis 2008 pour sa gestion des déchets polluants et tend vers la norme ISO 14001 dans le cadre de la protection de l'environnement.

Le lycée professionnel développe les savoirs et les savoir-faire mais c'est aussi un lieu de vie et d'apprentissage des savoir-être, indispensables pour une scolarité et une insertion professionnelle réussies.



Nos élèves internes participent régulièrement aux activités culturelles proposées par la Municipalité de Romagnat par l'intermédiaire du Foyer Laïc d'Education Populaire.



Enfin, le lycée Vercingétorix est organisateur, au printemps 2011, des finales du Meilleur Ouvrier de France pour les métiers des Industries Graphiques et les métiers de l'Electrotechnique. C'est avec honneur que nous relèverons ce challenge.

Vous pourrez découvrir notre établissement lors des journées portes-ouvertes organisées les 18 et 19 mars 2011.

Rom@NTIC's



Un projet pluriannuel pour tous les Romagnatois

Rom@NTIC's a vu le jour le 9 Juin 2010 à l'Hôtel de ville de Romagnat, à l'occasion d'une table ronde du Numérique réunissant 60 participants, animée par Paul Suteau, Conseiller délégué à la Qualité du Service public.

Site : www.ville-romagnat.fr/RomaNTIC_s.asp

Contact : romantics@ville-romagnat.fr

Avec qui ?

- François Farret, Maire de Romagnat
- Vice-Président du Conseil Régional
- Mme la Conseillère Générale du canton d'Aubière,
- les adjoints et conseillers délégués de Romagnat
- La Commission municipale Animation urbaine
- Les Cadres de la municipalité de Romagnat
- Les Directeurs des établissements scolaires de Romagnat
- Mme la Directrice du LEA d'Opme
- Mme la Directrice de la Médiathèque de Romagnat
- Deux Inspecteurs de l'Education Nationale
- Représentants des associations de Romagnat (secteurs éducatif et social)
- Animateurs bénévoles du CCAS
- Intervenants de la Caisse des Dépôts
- Intervenants de Clermont-Communauté
- Intervenants de la Société ADISTA
- Le concours de l'association et du label « Villes Internet »



Au menu de la Table ronde du 9 Juin 2010

- 17h30** Accueil des participants par **François Farret**, Maire de Romagnat
- 18h00** *Les enjeux des NTIC (Nouvelles Techniques d'Information et de Communication)*
Diaporama d'introduction (Paul Suteau, Conseiller délégué, Qualité du service public)
- 18h30** *Romagnat et le label « Villes Internet »*
Communication vidéo des responsables de l'association
Présentation du label (Bruno Lachave, Responsable informatique Romagnat)
- 19h00** *Les infrastructures et les moyens*
Fibre optique et Très Haut Débit (François Teppaz, Conseil Régional)
Présentation par Clermont Communauté (Nathalie Guichard)
Objectifs d'équipements (Pascal Caumont, ADISTA)
- 20h00** *Ecoles, associations*
Méthodologie et partenariats
Cyber-bases et écoles : présentation par la Caisse des Dépôts (Daniel Garcenot) et Inspecteurs de l'Education Nationale (Yves Léon et Pierre Martinet)
- 21h00** *Méthode de gestion de projet (Paul Suteau)*
Présentation du Comité de pilotage (Missions, cadre de travail)
Débat général de clôture
- 21h30** Clôture



Pourquoi Rom@NTIC's ?

1 - Le contexte romagnatois

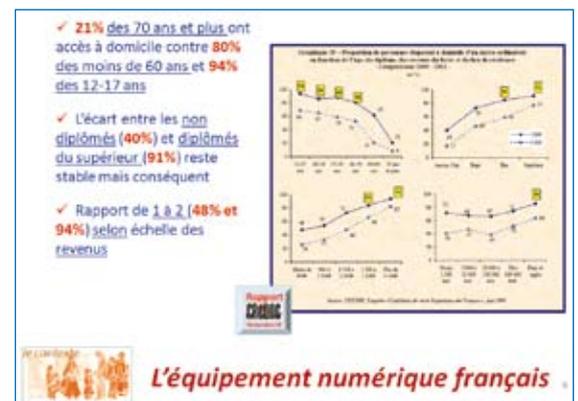
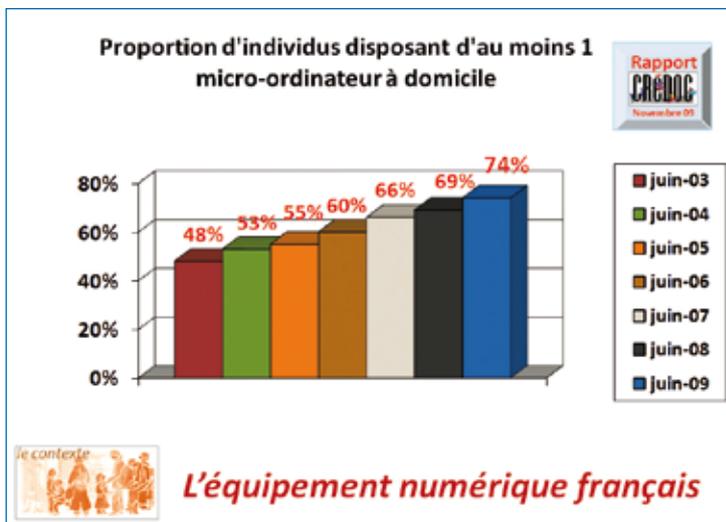
- les **écoles publiques** de Romagnat, ont besoin d'un équipement informatique qui ne soit pas tributaire de l'initiative individuelle des personnels enseignants, via la récupération de matériel réformé, sans support organisé ; la place de la municipalité doit se situer en amont des décisions pour en maîtriser l'investissement, apporter son concours au fonctionnement, et non en aval pour s'adapter ;
- le **C.C.A.S.**, dispose d'un important atelier d'informatique et d'animateurs bénévoles compétents ; son auditoire et ses moyens suffisent-ils pour atteindre les Romagnatois qui en auraient le plus besoin ? peut-il élargir son recrutement ? ;
- la commune bénéficie d'un réseau de **fibre optique** apporté par Clermont-Communauté dans les artères névralgiques ; qu'en a-t-elle fait ? ;
- la **mise en réseau** des écoles, du C.C.A.S., des ateliers et services municipaux réalisée en 2008 et 2009 par la Municipalité, s'inscrivait dans la **préfiguration de ce projet** ;
- le **RIJ** (Romagnat Info Jeunes), qui accueille une dotation de matériel de Clermont-Communauté fonctionne-t-il, selon sa vocation, comme un EPN (Espace Public Numérique) : localisation, organisation, public, animation ?

2 - Le contexte national

Une analyse de l'évolution des pratiques sociales oblige à réfléchir à la place que la commune souhaite prendre dans la révolution numérique en pleine explosion.

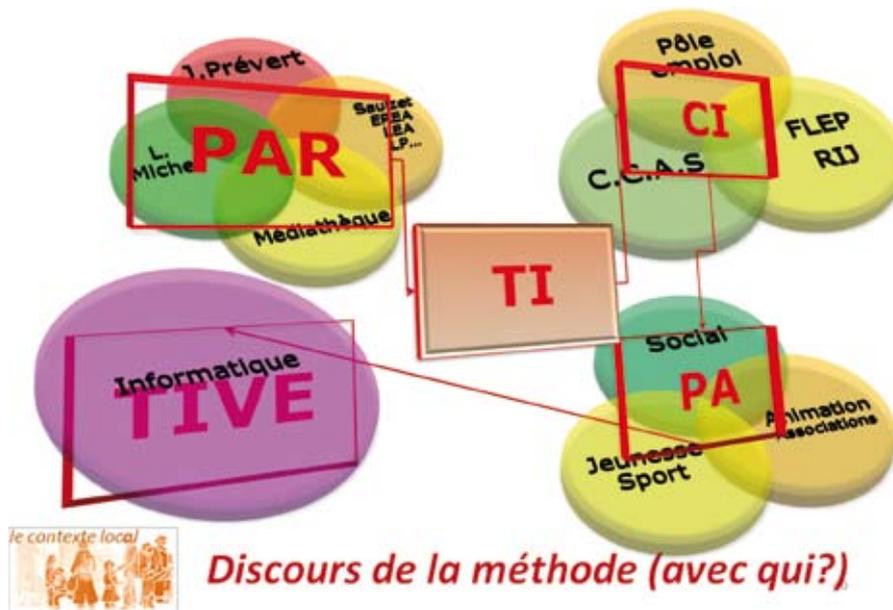
Plusieurs rapports gouvernementaux ont dessiné, en 2009 et 2010, les contours de l'importance du numérique dans les secteurs scolaire, éducatif et social, et les besoins qui en découlent, en termes d'équipement, d'éducation et de formation.

Quelques chiffres ou graphiques pour illustrer ce contexte :



Méthode participative de gestion du projet Rom@NTIC's

- 1 - **Présentation du projet** aux acteurs concernés : Ecoles, FLEP, Centre Social, ...
- 2 - **Mise en commun** de tous les **moyens matériels** actuellement en circulation (parc informatique), et de toutes les **ressources humaines** souhaitant devenir acteurs/actrices de ce projet et souhaitant s'y investir ;
- 3 - **Constitution d'un** groupe de travail et d'animation, et d'un **Comité de pilotage** ;



Comité de pilotage de 2010 à 2014 - Membres et missions

La mission du Comité de pilotage Rom@NTIC's

Le Comité de pilotage est chargé, à travers un examen transversal de la place du numérique sur Romagnat, de faire des propositions à la municipalité en vue de l'établissement de ses budgets prévisionnels annuels, qui comporteront une ligne budgétaire spécifique Rom@NTIC's en rapport avec la volonté municipale à soutenir et promouvoir ce projet.

Ses travaux intégreront une réflexion sur :

- la création de cyberespaces, mettant à disposition les équipements pendant le temps hors-scolaire, et ayant vocation à prévenir la fracture numérique sur Romagnat ;
- le rééquipement des écoles via un investissement dans du matériel informatique performant et adapté ;
- l'opportunité de raccordement du CCAS à la fibre optique communautaire, et sa mise en réseau ;
- le soutien (acquisition de matériels spécifiques, organisation de manifestations, organisation de concours, ...) aux projets innovants et promouvant la découverte et l'utilisation du numérique sur la commune de Romagnat ;
- l'opportunité et les possibilités d'ouverture d'un Cyberespace au CCAS autour de la salle informatique existante ;
- l'étude de coût et de faisabilité de l'apport de la fibre optique vers les quartiers de Romagnat à la plus forte densification de population, éventuellement avec le partenariat des bailleurs sociaux ;
- la valorisation de l'espace numérique autour du matériel informatique mis à disposition par Clermont-Communauté ;
- la promotion et l'utilisation, de façon générale, des moyens numériques dans tous les secteurs de vie à caractère associatif ou communautaire actuels ou potentiels (bar associatif, maison des associations, EHPAD, centre d'accueil de jour pour personnes dépendantes, ...) ;
- le renouvellement, par tiers ou quart et dès la 2ème année, des équipements mis à disposition par la municipalité dans le cadre de ce projet et qui en auraient besoin ;
- la mise en place, sur le site municipal, de comptes citoyens via un site Internet autorisant, via un portail unique, le paiement en ligne des administrés romagnatois, l'orientant vers l'e-administration.



Les membres du Comité de pilotage Rom@NTIC's

Jean ALAMAR, Président Amicale laïque, bénévole Aide aux devoirs, Animateur informatique bénévole FLEP

Jean-Claude BENAY, Adjoint Urbanisme

Marie-Charlotte BILLIAN, Directrice crèche et halte-garderie « Gribouille et Carapate »

Jean-Max BOURLIER, Adjoint Affaires économiques, Zone d'Activités, Service d'aide à la recherche d'emploi

Yvette BOUTON, Directrice Ecole élémentaire Jacques Prévert

Sylvie BOYER, Secrétariat FLEP, animatrice d'activités

Jean-Paul BROSSAIS, Animateur informatique bénévole au CCAS

Richard COURIO, Directeur Général des Services de Romagnat

Anthony COURTALHAC, Etudiant, jeune Facebook

Sabrina DELUGRE, Directrice maternelle J. Prévert

Nathalie FLECHET, Directrice Ecole Maternelle et Élémentaire de Saulzet le

Chaud

Joëlle GUERIN, Directrice Centre Social, mise à disposition CAF

Andrée HUGOND, Présidente Comité des fêtes, bénévole Aide aux devoirs

Bruno LACHAVE, Responsable informatique municipal

Jean-Michel LAUMONT, Adjoint Education, Petite enfance, Contrat temps libre,

Projet éducatif local

Marc LAVIALLE, Président de la Section Rugby féminin de l'ASR (Ovalie)



Christophe LEGAY, Cadre municipal Culture, Jeunesse

Sonia MORAL, Directrice EHPAD de Romagnat

Antonio NEVES, Conseiller délégué, Sports, Fêtes et cérémonies

François RITROVATO, Adjoint Vie associative, Action culturelle, Sport, Jeunesse...

Patrice RODIER, Directeur informatique Clermont-Communauté et Romagnatois

Rémy SERPOLAY, Conseiller délégué, Evaluation de l'action publique, Communication

Paul SUTEAU, Conseiller délégué, Qualité du Service public

Christian TOURAILLE, Animateur informatique bénévole au CCAS

Mélanie VERTU, Animatrice du RIJ

Maëlle VIGNAUD, Etudiante, Educatrice Romagnat Gym, jeune Facebook

Deux stagiaires du FLEP suivant une formation sur les NTIC

La commission municipale « Animation vie urbaine » est invitée à se joindre aux travaux du Comité de pilotage.

Les groupes de travail du Comité de pilotage Rom@NTIC's

Le Comité de pilotage a commencé son travail, réparti en quatre groupes évoluant séparément de Novembre 2010 à Juin 2011, avec mise en commun de leurs travaux en Février et Juin 2011.

1. « Enseignement et éducation populaire »

J. Alamar - J.C. Benay - Y. Bouton - S. Boyer - J.P. Brossais - S. Delugre - N. Flechet - J. Guerin -

B. Lachave - J.M. Laumont - C. Legay - R. Serpolay - P. Suteau - C. Touraille - M. Vertu - Stagiaire FLEP

2. « Associatif, créatif et animation urbaine »

A. Courtalzac - A. Hugond - B. Lachave - J.M. Laumont - M. Laviaille - C. Legay - A. Neves - F. Ritrovato - F. Siegrist - P. Suteau -

G. Vauclard - M. Vignaud - Stagiaire FLEP

3. « Economie, emploi, entreprises »

J.C. Benay - J.M. Bourlier - R. Courio - B. Lachave - P. Rodier - R. Serpolay - P. Suteau - Stagiaire FLEP

4. « Administration, e-administration, infrastructures »

M.C. Billian - J.M. Bourlier - R. Courio - J. Guerin - B. Lachave - S. Moral - A. Neves - P. Rodier - P. Suteau - Stagiaire FLEP

Une évaluation nationale de la politique numérique de la ville via le label « Ville Internet® »

La Ville de Romagnat est inscrite au concours national « Ville Internet® » de Janvier 2011, décernant chaque année aux villes candidates un label en fonction de leurs actions pour le développement du numérique sur leurs communes.

Cette manifestation s'accompagne d'un forum auquel 5 membres du Comité de pilotage Rom@NTIC's se rendront le 14 janvier 2011.

Tous renseignements sur www.villes-internet.net



Diaporamas téléchargeables sur le site municipal (www.ville-romagnat.fr/RomaNTIC_s.asp)

- 1 - Internet : l'équipement (Ville de Romagnat)
- 2 - Internet : les usages (Ville de Romagnat)
- 3 - Les rapports nationaux (Ville de Romagnat)
- 4 - Et Romagnat dans tout ça? (Ville de Romagnat)
- 5 - Villes Internet : des exemples (Ville de Romagnat)
- 6 - Fibre optique et très haut débit (Clermont-communauté, Nathalie Guichard)
- 7 - Du Haut Débit, pour quoi faire et comment faire? (ADISTA, Pascal Caumont)
- 8 - Numérique et Ecoles (Caisse des Dépôts, Daniel Garcenot)
- 9 - Villes Internet - Point des actions 2010

Rapports officiels téléchargeables sur le site municipal (www.ville-romagnat.fr/RomaNTIC_s.asp)

- 1 -La société et l'économie à l'aune de la révolution numérique (Rapport Alain BRAVO du 08/07/09)
- 2 -La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française (CREDOC, Nov 2009)
- 3 -Réussir l'école numérique (Rapport Jean-Michel FOURGOUIS du 14/02/10)

*à titre individuel ou au sein de votre association,
devenez acteur de Rom@NTIC's*

Acheminez vos idées et suggestions à : romantics@ville-romagnat.fr



Expositions



LAG

Du 20 au 31 décembre

« Proposer une peinture informelle, c'est laisser une libre interprétation au spectateur ; que celui-ci s'approprie l'œuvre. Même s'il n'est pas acquéreur le temps de la découverte lui appartient. L'important n'est pas ce que le créateur a voulu raconter mais bien l'image que celle-ci lui évoque. A propos des œuvres figuratives, je fais confiance à ce qui m'entoure et qui me marque inconsciemment. Les lignes, les courbes, les formes, l'émotion que créent les couleurs me dirigent dans des univers qui m'échappent : à partir de là, je suis rassuré quant à l'authenticité de mon travail. ». Les propos de l'artiste sont en totale adéquation avec ses œuvres, thématiques et couleurs laissent au spectateur la porte ouverte sur l'imaginaire, le peintre a fait son travail, à vous de vous approprier cet univers riche d'optimisme et d'énergie positive. Lag sera présent et travaillera sur place, une belle exposition pour clôturer 2010.



Hélène HIBOU & Nelly GIRARDEAU

Du 17 au 30 janvier de 15h à 19h (mardi au samedi inclus)

Ces deux plasticiennes vous feront découvrir, en leurs présences, leurs univers respectifs et plusieurs ateliers de création.

Exposition de photos, vidéo et estampes : « C'étaient de très grands vents sur toutes faces de ce monde »

Des images qui vibrent, ondulent comme un ensemble de correspondances légères entre les hommes et les paysages, entre l'immense et le ténu.

Des images qui racontent ce qui affleure et voyage en surface, entre douceur et violence, visible et invisible.

Des histoires que l'on murmure, uniques et différentes à chaque fois mais que nous partageons tous. Des histoires de vents qui traversent, apaisent, glissent ou bouleversent, des soulèvements, des mouvements instantanés, dérisoires et parfois illisibles. Hélène Hibou et Nelly Girardeau présentent, entre fragilité et énergie, ces jeux de vents terrestres, de vents intimes ou bien épiques. Mais, jouons-nous avec les vents ou bien se jouent-ils de nous ?

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet :

<http://www.helenehibou.com>

Spectacles vivants



© Peggy ROPARS

L'Éternel conflit (SUAWA compagnie théâtrale)

Le 18 décembre à 20h30

Un homme vient faire sa conférence sur les femmes et pense ne s'adresser qu'à ces messieurs.

Une femme vient faire sa conférence sur les hommes et pense s'adresser seulement aux femmes.

Erreur de programmation ?

Qui a raison ? Qui s'est trompé ?

L'homme doit-il laisser sa place pour la galanterie ?

La femme doit-elle céder à l'empirement de l'homme ?

L'homme et la femme vont se confronter à travers des textes de la littérature, des chansons, des tests, mais trouveront-ils une solution à « L'éternel conflit » ?

Un spectacle humoristique basé sur la rencontre de deux personnes de sexe différent. L'homme et la femme sont-ils des êtres différents ? Depuis toujours et dès l'enfance, les deux sexes sont en conflit, c'est immuable. Un remède : la connaissance de l'autre, de ses modes de fonctionnement. Arriveront-ils à se comprendre un jour ?

Genre : Comédie

Lieu : Salle André Raynoird

Tarif : 8 € plein - 4 € réduit

Public : Tout public

Durée : 1h



La saison culturelle de la ville de Romagnat bénéficie de l'aide du Conseil Général du Puy-de-Dôme.



Pierre de patience (Syngué Sabour)

Le 15 janvier à 20h30

L'ATR honore chaque année la JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES par une lecture-spectacle. En 2010 le thème choisi est une évocation d'un pays en guerre et qui nous concerne : l'AFGHANISTAN, avec un de ses auteurs les plus prestigieux : Atiq RAHIMI qui a reçu en France le Prix Goncourt 2008.

Un rideau de fond, quatre pupitres, un musicien et quatre comédiens. Quelques tapis pour s'asseoir et écouter... C'est dans cette configuration scénique volontairement épurée que prend forme et se développe la lecture-spectacle.

Pourquoi une « lecture-spectacle » ? Les deux termes peuvent sembler antinomiques mais l'oxymore n'est qu'apparent. Les romagnatois qui ont suivi les lectures précédentes - « Duras-Siméon » en janvier dernier, « Récits de Femmes » de Franca Rame l'année d'avant - savent qu'il s'agit d'une lecture à plusieurs voix par laquelle on présente des extraits choisis d'un ROMAN qui n'est pas « adapté » comme au théâtre ou au

cinéma mais livré « à la lettre » et dans sa forme originelle de texte romanesque.

Il s'agit cependant d'un véritable spectacle puisqu'on veut « donner à voir » autant qu'à entendre ce texte magnifique et parfois dérangeant.

Les images sont suggérées, parfois jouées dans la lumière, parfois simplement indiquées par le récit mémorisé qu'en fait telle ou telle.

Cette dramatisation est aussi une façon de servir le texte et, par la force évocatrice des corps et des voix, d'inciter peut-être à lire ou à relire l'histoire de « SYNGUÉ SABOUR », la pierre de patience magique qui écoute, absorbe les secrets et les souffrances jusqu'au moment où...

Le texte a été édité chez P.O.L en 2008 et réédité récemment en livre de poche.

La lecture dure environ une heure. Elle peut être suivie d'un instant de débat ou plutôt d'échange avec le public.

Genre : Lecture-Théâtre

Lieu : Salle des Fêtes d'Opme

Tarifs : 4 € (tarif unique)

Public : Tout public

Durée : 1h

Renseignements : ☎ 04 73 62 67 29



Santé publique



En Auvergne, la fréquence de mortalité par maladies cardiovasculaires est de 10 % supérieure à la moyenne nationale pour les hommes et 4 % pour les femmes.

Cependant 80 % de ces maladies pourraient être prévenues par un mode de vie privilégiant une alimentation variée et une activité physique. Cette hygiène de vie pourrait également contribuer à diminuer de 10 % le nombre de cancers.

Dans le but de faire baisser ce taux, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie organise une cam-

pagne de prévention et l'équipe municipale vous invite à participer à trois séances de sensibilisation sur le thème de l'information nutritionnelle qui se tiendront **salle des banquets** :

- **Mardi 2 février 2011 de 14h à 16h30** : Information générale sur l'alimentation et les pathologies de la nutrition ;
- **Mardi 15 février 2011 de 14h à 16h30** : Élaboration de menus équilibrés et individualisés ;
- **Mardi 22 février 2011 de 14h à 16h30** : Notion des quantités et du décriptage des étiquettes.

Sécurité publique

Une clôture mal entretenue, un défaut de surveillance et les animaux en profitent pour prendre le vent de la liberté. Ils représentent un risque notable d'accidents et de nuisance pour tous (déjections, bruits nocturnes, poubelles renversées...). Aussi, pour remédier à la divagation des chiens, chats et autres animaux, nous avons mandaté les policiers municipaux pour verbaliser.

Plusieurs législations (code pénal, code civil, code de la route et code général des collectivités territoriales) encadrent cette problématique et donnent toute latitude aux collectivités pour verbaliser.

Le maire rappelle qu'en application de l'article R 622-2 du Code pénal, le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2^{ème} classe dont le coût est de 35 € par animal.

En cas de condamnation du propriétaire de l'animal, ou si le propriétaire est inconnu, le

tribunal peut décider de remettre l'animal à une œuvre de protection animale reconnue d'utilité publique ou déclarée, laquelle pourra librement en disposer.

Il est rappelé aux propriétaires que leur responsabilité peut être engagée et qu'il est conseillé de bien vérifier l'état des clôtures. En cas de divagation fréquente et répétée sur la voie publique avec requalification par le Procureur en mise en danger délibérée de la personne d'autrui ou accident provoqué par des animaux (art. 121-3 du code pénal), ces infractions sont considérées comme des délits et la sanction pénale peut être d'un an d'emprisonnement et 15.000 € d'amende (art. L.223-1 du code pénal) et en peine complémentaire l'interdiction d'exercer l'activité professionnelle soit à titre définitif soit à titre temporaire (art. L.223-18 du code pénal).

Le responsable des animaux qui ont causé des dommages dans les domaines privés doit réparer les dommages (art. 1382 du code civil).

Plan Vigipirate

Le plan Vigipirate est un dispositif de sécurité destiné à prévenir les menaces et à réagir face aux actions terroristes. Depuis 2005, la France est passée au niveau rouge de d'alerte. Des mesures doivent alors être appliquées et ce même en l'absence de signe précis de danger. Dans le cadre de ce plan, la commune de Romagnat va adopter certaines mesures visant à assurer la sécurité de sa population et de ses infrastructures.

Ainsi, les écoles de la commune vont subir certains aménagements :

- une à deux places de stationnement à l'entrée des établissements seront neutralisées ;
- les parents seront informés de cette décision par une campagne d'affichage ;
- le personnel de la commune intervenant dans les écoles ainsi que les policiers municipaux seront sensibilisés.

Réunions de quartier = Politique de proximité

Plusieurs réunions ont eu lieu cet automne avec les habitants des différents quartiers de Romagnat ; ces rencontres font partie de la politique de proximité mise en place par la municipalité et complètent les visites de quartier menées au printemps dernier.

L'équipe municipale attend des habitants un échange sur les problèmes rencontrés dans leurs quartiers, leurs attentes et suggestions et veut

en profiter pour informer des projets municipaux sur le quartier et la commune.

Les réunions se sont succédées avec une participation inégale des Romagnatois selon les quartiers. En faire le résumé serait trop long. Aussi nous avons choisi de vous faire part de quelques échanges relevés lors de réunions qui se sont tenues avant la mise en page du bulletin municipal.

A Opme :

- ☑ A la demande des participants, le Maire et M. Benay, adjoint à l'urbanisme, ont fait le point sur le lotissement privé dans lequel il est prévu 4 logements sociaux et 12 maisons individuelles. Ce projet est en cours d'élaboration en collaboration avec les bâtiments de France. Des recherches pour vérifier l'absence de vestiges sont en cours.
- ☑ Le projet d'aménagement des abords de la salle des fêtes a été évoqué dans le but d'éviter les nuisances sonores pour les riverains.

- ☑ Quels travaux sont prévus pour le Chemin des Seignettes dont le revêtement est très endommagé ? Même s'il y a une amélioration momentanée suite au rebouchage des trous, ce n'est qu'un pis aller puisque la chaussée n'a pas d'assise. La municipalité va réaliser un inventaire des grands travaux de voirie à entreprendre pour pouvoir ensuite les budgétiser et les planifier. En attendant ces travaux d'envergure, une proposition a été faite aux habitants présents : limiter la vitesse sur le Chemin des Seignettes à 30 et suivre régulièrement l'état de la chaussée en attendant les travaux conséquents.

A Saulzet le Chaud :

- ☑ Concernant le devenir de la salle municipale, la commission d'urbanisme a retenu un bâtiment qui reprend l'existant avec des salles de réception et des locaux scolaires, la création d'un espace informatique et d'un passage couvert entre l'école et la salle. Le cahier des charges est en cours de rédaction avec une demande particulière pour atténuer les nuisances sonores. A réception des esquisses de l'architecte une réunion publique sera programmée.

Suggestions des participants : demander au cabinet d'études un espace fumeur couvert et examiner le problème du stationnement pour les riverains.

- ☑ La traversée de la R.N. reste « périlleuse », bien que les habitants reconnaissent l'efficacité du panneau clignotant pour diminuer la vitesse. Le Conseil Général a abandonné l'idée de la déviation, un comptage du trafic est en cours pour alimenter une étude sur des travaux d'aménagement possibles en vue d'améliorer la sécurité.

Les Hauts de Romagnat :

- ☑ Problèmes de croisement des voitures sur la rue des Vignes et l'Avenue des Pérouses : le stationnement des voitures sur le côté pavillonnaire de l'Avenue des Pérouses rend dangereux le croisement des voitures sur cette rue. Propositions : - demander aux riverains de rentrer, dans la mesure du possible, leur(s) véhicule(s) dans leur propriété, - établir un sens prioritaire, - matérialiser le milieu de la chaussée passante.
- ☑ Le projet d'urbanisme sur les Hauts de Romagnat doit permettre la construction de 60 à 70 logements dont 30 à 40 % de logements sociaux et très sociaux, une volonté municipale pour répondre aux exigences

du PLH (Plan Local de l'Habitat) fixées par Clermont-Communauté et développer ce quartier de Romagnat.

Ce projet est à l'état d'étude : rien n'est figé. Une première réunion d'information a permis de rendre compte de la pré étude (répartition des parcelles, écoulement des eaux pluviales, étude de densité) effectuée par le bureau Urbasite. La municipalité a bien compris que ce projet inquiétait les habitants du quartier.

Dans tous les cas, la municipalité informera les habitants du quartier de l'évolution du projet et les associera au Comité de pilotage.

LIBRE EXPRESSION : LA VOIX

Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

Quel calvaire ! Quand l'entêtement est plus fort que tout... Rien ni personne n'a pu faire changer le Maire d'avis quant au transfert du calvaire ossuaire. Malgré les centaines de pétitionnaires, le mécontentement exprimé par de nombreux Romagnatois (individuels, associations) et l'avis négatif de notre groupe (nous avons voté CONTRE la vente de la parcelle de terrain concernée). Le calvaire a été transféré. La présence de l'ossuaire, connu par tous les anciens Romagnatois, toujours nié par le Maire a bien été avérée.

Lors du conseil municipal du 6 octobre dernier et suite à notre question, nous apprenons avec stupeur que les ossements sont transportés au cimetière chaque soir, **dans des sacs en plastique par l'entreprise de déblaiement !**

Mais le pire allait se produire le 2 novembre (jour de commémoration des Défunts) : **200 à 300 m³ de terre chargée d'ossements sont déversés en décharge et en remblai :**



La cause de ce gâchis est de pouvoir construire **2 logements supplémentaires**. Le besoin en logements est réel. **Mais alors pourquoi, un logement racheté par le CCAS pour un montant de 119 703 €** (délibération au Conseil Municipal du 14 octobre 2009) **est-il toujours désespérément « volets fermés » ?**

Le coût généré par cette triste affaire : 30 000 € au budget, sera dépassé, n'en doutons pas.

Ne parlons pas **PASSION** mais **RAISON**. Le calvaire ossuaire touchait à l'identité de la commune et de ses habitants. A ce titre, il était essentiel de **RESPECTER** cet élément du patrimoine et le devoir de mémoire qui lui était attaché. Il n'en a pas été ainsi et les récentes décisions n'ont fait qu'exacerber l'indignation déjà suscitée par un projet immobilier sans justification dans sa version validée. L'équipe municipale aurait aisément pu s'épargner une belle épine dans le pied en faisant preuve, sinon

de conviction, d'un minimum d'écoute, d'attention et de réalisme en gérant raisonnablement le problème et en appliquant le sage principe de la démocratie participative si souvent évoquée. Elle aurait pu assumer les conséquences humaines de cette décision aberrante en **admettant** dès le départ, **la réalité de l'ossuaire** et en prenant les dispositions qui s'imposaient pour que ce transfert s'effectue avec toute la **dignité** et le **respect** qui lui était dû.

Prévention ou sanction ? Depuis quelques semaines nombreux sont les Romagnatois qui s'interrogent sur la présence en bordure de différentes voies de la commune d'un appareil qui, semble-t-il, contrôle la vitesse.



Encore une initiative jamais abordée en commission municipale, ni la moindre information auprès de la population. Après questionnement, il s'agit en fait de relever les vitesses excessives et d'avoir ainsi une idée précise des conditions

de circulation. Nous avons demandé que la vitesse relevée s'affiche clairement sur l'appareil et joue ainsi son rôle d'information et de prévention.

Mur-mures, le chantier se termine enfin... après de nombreux mois, l'aménagement du rond-point situé près de l'école Louise Michel semble terminé. Il est vrai qu'il a fallu faire, défaire, refaire... tant la première version du mur était réussie ! Outre la dangerosité que nous avons déjà évoquée, on peut regretter le manque d'authenticité de ce projet. L'élaboration d'une tonne à Romagnat aurait pu se faire avec les matériaux adéquats. Au vu de la durée des travaux et des aléas, le budget prévu de 18 000 € sera lui aussi largement dépassé. Félicitons les agents communaux qui ont mené à bien une œuvre difficile.

Un peu de propreté et de respect de l'environnement s'il vous plaît... il est de plus en plus fréquent que des déchets de toutes sortes (dernièrement un moteur d'automobile) jonchent les chemins ou autres lieux communaux. L'enlèvement, puis **le dépôt à la déchetterie par les agents de la commune est payant** alors qu'il est **gratuit pour le particulier**.

DES GROUPES POLITIQUES

Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

Hier pour demain

Pour permettre la construction de 14 logements locatifs sociaux, la municipalité a décidé de déplacer la croix située sur la parcelle AV 256, à l'angle de la rue de la Treille et de l'impasse André Guinard.

Avant de prendre cette décision, ont été consultés :

- les autorités ecclésiastiques qui ont donné leur accord après nous avoir confirmé que ce lieu n'a jamais été un lieu de culte et n'a donc jamais été un lieu sacré.
- les services de l'État, interrogé par courrier le 08 août 2008 sur la conduite à tenir en cas de découverte d'ossements nous ont répondu que si un dépôt d'ossements était trouvé sous la croix, il devait être transféré dans l'ossuaire communal du cimetière. Cela prouve, s'il en était besoin, que nous avons pris en compte cette hypothèse dès le début de cette action. Ces ossements proviennent des tombes non reconnues et non réclamées par les familles lors du transfert du cimetière situé auprès de l'église (fermé définitivement par délibération du conseil municipal du 21 avril 1844) vers celui situé près du Chauffour.
- la Direction Régionale des Affaires Culturelles a affirmé au préfet que ce lieu avait « un intérêt patrimonial mineur et que son intérêt archéologique ne pourrait dépasser celui d'un rassemblement d'ossements, issu d'un cimetière déplacé ».

La croix a été déplacée, en présence de J. Chauchard, artiste créateur de cette œuvre, avec toutes les précautions possibles. Ce travail a été effectué par une entreprise spécialisée, choisie par la municipalité.

Le nouvel emplacement se situe au bout de la rue de la Treille, sur un belvédère, point de départ de promenades et « lieu favorable au recueillement et même à la prière » pour les autorités ecclésiastiques qui avaient préalablement donné leur accord.

Une fouille précédant les travaux de déplacement de la croix a permis de découvrir des ossements.

Ils ont été transférés au cimetière en respectant les consignes d'une entreprise de pompes funèbres. Il n'y avait ni trace d'emplacement délimité, ni trace d'anciens cercueils ou de caveaux.

La municipalité a aussitôt créé, au nouveau cimetière, un ossuaire communal, car il n'en existait pas, dans lequel ces restes humains ont été déposés. En effet, selon les prescriptions de l'article L. 2223-4 du code général des collectivités territoriales, chaque commune doit disposer d'un ossuaire* dans un cimetière.

Comme rien ne délimitait la zone d'enfouissement et qu'il était impossible de transporter toute la terre de la parcelle dans le cimetière, symboliquement, nous avons choisi d'inhumer dans l'ossuaire la partie centrale située sous la croix.

Le reste de la terre a été enlevé sous la responsabilité de l'entreprise.

Lorsque l'aménagement de l'ossuaire sera terminé, il comportera un dispositif en matériau durable sur lequel une plaque commémorative évoquera le souvenir des personnes qui étaient inhumées à l'origine dans le cimetière près de l'église, avec tout le respect dû à leur mémoire.

Travailler autour du patrimoine et préparer l'avenir doit faire l'objet de compromis entre la crispation immobile sur le passé et la tentation de tout balayer.

C'est cet équilibre fragile que nous avons voulu préserver en préparant, avec toutes les précautions voulues, la construction de quatorze logements locatifs destinés à des familles romagnatoises ou non et qui contribueront à assurer le développement de la population communale, véritable patrimoine en mouvement.

Le groupe majoritaire Romagnat avec vous.

* Article L.2223-4 du code général des collectivités territoriales

« Un arrêté du maire affecte à perpétuité, **dans le cimetière** où se trouvent les concessions reprises, un ossuaire convenablement aménagé où les restes des personnes qui étaient inhumées dans les concessions reprises sont aussitôt ré inhumés. Le maire peut également faire procéder à la crémation des restes exhumés »

Télévision Numérique Terrestre



La Télévision Numérique Terrestre arrive en Auvergne

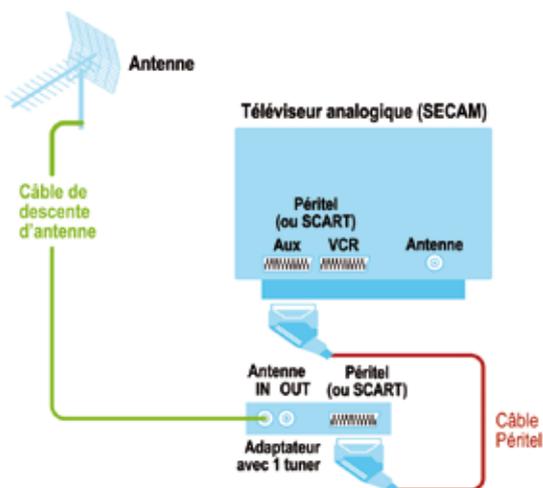


Le déploiement de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) a été lancé le 31 Mars 2005.

Cette dernière permet d'accéder à une offre numérique ayant une importante diversité de programmes de meilleure qualité.

A terme, elle a pour vocation de se substituer à la diffusion analogique terrestre.

Concrètement, la TNT permet la transmission de programmes par fréquences hertziennes sous forme numérique. Ainsi le poste de télévision est équipé d'un adaptateur TNT, le téléspectateur qui captait jusqu'alors les chaînes analogiques par voie hertzienne, grâce à une antenne râteau, peut désormais recevoir les chaînes numériques, toujours par voie hertzienne avec la même antenne.



Téléviseur analogique avec adaptateur TNT (depuis 1981)

A noter que depuis le 5 Mars 2008, tous les téléviseurs mis en vente en France sont obligatoirement munis d'un adaptateur TNT intégré.

A compter du 10 Mai 2011, la TNT arrive en Auvergne, cela se traduira par l'extinction de l'émetteur analogique et l'allumage de l'émetteur numérique.

Depuis le 2 Juin CANAL+ diffuse déjà ses programmes en clair sur le canal numérique.

Aujourd'hui, 86.6% des foyers dans le Puy-de-Dôme reçoivent la TNT, à compter du 10 Mai 2011 l'objectif défini par la loi est de 94.5 %, mais le chiffre de 100% est avancé par France Télé Numérique.

1. Qu'est-ce que le passage à la télé « tout numérique » ?

C'est l'arrêt définitif de la diffusion analogique des chaînes historiques (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Le passage à la télé tout numérique permet aux téléspectateurs de recevoir jusqu'à 19 chaînes gratuites avec une meilleure qualité d'image et de son.

2. Pourquoi passer à la télé tout numérique ?

La diffusion numérique occupe beaucoup moins d'espace hertzien que la diffusion analogique.

Cet espace libéré permettra à terme d'offrir de nouveaux services, la diffusion des chaînes en HD, la télévision mobile sur téléphone portable, haut débit sur tout le territoire, la réception de 19 chaînes (TF1, France 2, France 3, CANAL+, France 5, Arte, M6, France Ô, + 12 chaînes nationales) et une meilleure qualité de réception d'image et de son.

3. Qui est concerné ?

Tous les postes de télévision recevant uniquement les 6 chaînes nationales par l'antenne râteau ou une antenne intérieure sont concernés.

Ne sont pas concernés les foyers recevant la TNT, par l'antenne satellite ou par internet.

4. Comment recevoir la télévision numérique ?

- Étape 1 : avant tout achat il est nécessaire d'effectuer le diagnostic de son installation.
- Étape 2 : Pour les résidents d'un immeuble ou d'un lotissement doté d'une antenne râteau collective, avant de s'équiper il est important de vérifier auprès du syndic ou du gestionnaire d'immeuble que l'antenne collective est compatible avec la TNT.

5. Combien coûte le passage au numérique ?

Les chaînes gratuites de la TNT et les chaînes locales sont disponibles sans abonnement.

Il n'est pas nécessaire de changer de poste de télévision : il suffit d'avoir une prise péritel sur son poste pour brancher l'adaptateur TNT.

Le coût d'un adaptateur TNT simple tuner est d'environ 25 €, des modèles plus performants existent (simple tuner HD, double tuner, enregistreur...).

Télévision Numérique Terrestre



6. Les aides prévues par la loi

Afin que toutes les personnes puissent avoir accès à la télévision numérique, la loi a prévu un fonds d'aide pour accompagner les foyers les moins favorisés :

- Aide d'un montant de 25 € maximum pour l'acquisition d'un adaptateur TNT pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle et sous conditions de ressources ;
- Aide d'un montant de 120 € maximum, pour l'adaptation ou le remplacement d'une antenne râteau, pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle et sous conditions de ressources.
- Pour les foyers résidant dans une zone non couverte par la TNT, une allocation de 250 € maximum est prévue, pour l'acquisition d'un matériel alternatif à l'antenne râteau.

Pour connaître les conditions de ressources, merci de contacter le **0 970 818 818**

Les personnes concernées par ces aides doivent conserver les originaux des tickets de caisse et factures d'achats, car ils leur seront demandés pour tout remboursement. Chacune de ces aides ne peut être attribuée qu'une seule fois par foyer.

Pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou ayant un taux de mobilité réduite de plus de 80 %, des aides sont aussi envisageables, intervention gratuite à domicile, installation et branchement de l'adaptateur, recherche et mémorisation des chaînes, mode d'emploi de la mémorisation.

Tout ceci sur simple rendez-vous au 0 970 818 818.

7. Le dispositif d'information « tous au numérique » à destination du grand public.

1. Le centre d'appel « tous au numérique » joignable au 0 970 818 818
2. Le site internet « tous au numérique » joignable au www.tousaunumerique.fr
3. Les documents à destination du grand public : une brochure détaillée sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la région.

4. Des bandeaux déroulants défileront sur les chaînes analogiques à compter du mois de février. Ils seront de plus en plus fréquents et prendront de plus en plus de place sur la télévision au fil du temps.

5. Les campagnes dans les médias.

8. Et sur Romagnat ?

Sur Romagnat les 2 principaux émetteurs (Puy-de-Dôme et Puy Blanc) sont ou seront admissibles à la TNT. Puy Blanc ne sera allumé que le 10 mai 2011.

Signal analogique et signal numérique cohabiteront jusqu'au 10 mai 2011 prochain. Dans la nuit du 9 au 10 mai tous les émetteurs analogiques et numériques seront éteints. Seuls les émetteurs numériques seront remis en service à partir du 10 mai matin.

Attention : lors de ce passage les fréquences de certaines chaînes vont changer.

C'est pourquoi tous les téléspectateurs recevant la TNT devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste relié à une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps, pour retrouver toutes leurs chaînes.

A RETENIR

un seul N° 0 970 818 818



La municipalité vous invite à vous inscrire aux lettres d'informations sur le site Internet de la commune www.ville-romagnat.fr afin de pouvoir bénéficier, par courrier électronique, des différents événements importants organisés sur la commune. Une fois votre compte créé, vous pourrez à tout moment gérer vos abonnements et votre inscription dans la rubrique « Services en ligne / Modifier mon compte ».

Diagnostic d'étude

Consciente de la faible attractivité de son cœur de ville, l'équipe municipale a décidé d'inverser cette tendance. L'objectif de ce projet consiste donc à faire de cet espace, un lieu agréable et convivial pour tous les Romagnatois.

Ce secteur est actuellement stratégique et ce à plusieurs niveaux :

- en termes de **flux routiers** ;
- en termes de **liens inter-quartiers** ;
- en termes d'**espaces naturels**.

Pour améliorer ce cadre de vie, le paysage urbain va être totalement repensé. D'importants travaux sont donc à prévoir. Ainsi, la commission d'urbanisme a défini dans un premier temps, les

transformations. Il débute par l'entrée sud de Romagnat (rue des fours à chaux) en passant par la place François Mitterrand, la place du Terrail, l'Avenue Gergovia, la place du 8 mai, les avenues Jean Moulin et Jean Jaurès.

Ont été envisagés lors de cette présentation :

- l'aménagement du parc de Tocqueville ;
- les cheminements vers les installations sportives, le FLEP et la salle d'exposition...

Le comité de pilotage affecté à cette opération a ensuite établi un cahier des charges précis puis sélectionné le cabinet d'architecture **Sycomore** afin qu'il réalise l'étude concernant le cœur de ville.



grandes lignes du projet. Elle a ensuite présenté ses observations lors d'une réunion participative (octobre 2009). Vous avez émis à cette occasion de nombreuses remarques pertinentes qui ont été prises en considération.

La commission « cœur de ville », composée de la commission municipale urbanisme et de cinq romagnatois tirés au sort, a également délimité précisément le secteur concerné par ces

Ce professionnel de l'aménagement a remis récemment son diagnostic. Celui-ci met en évidence les aspects positifs et négatifs de la zone. Il propose également de nombreuses possibilités pour réaménager au mieux ce secteur. Voici les points principaux mis en avant.

Le parc :

Espace central de Romagnat, le parc de Tocqueville est un atout majeur de la commune. Cependant, sa configuration et ses aménagements ne le mettent pas suffisamment en valeur. Pour exploiter véritablement le potentiel existant, de nombreux éléments sont à améliorer.



• **La végétation :**

Il existe des ambiances végétales intéressantes avec la présence de spécimens remarquables (séquoias, marronniers...). Néanmoins ces ambiances ne sont pas suffisamment différenciées. D'autre part, les engazonnements sont corrects mais sans véritable qualité (pauvreté de la biodiversité).

• **La circulation :**

Le parc doit être accessible à l'ensemble de la population. Or les allées sont aujourd'hui difficilement praticables pour les personnes à mobilité réduite et elles ne sont pas hiérarchisées. L'aménagement et la création de nouvelles allées sont donc à envisager pour faciliter les déplacements. Par cette action, le parc pourrait devenir un « axe vert » de substitution des trottoirs.

• **Le mobilier urbain :**

Ces objets ont à la fois un enjeu fonctionnel et social important. En effet, ils permettent de créer des lieux d'échanges, de rencontres, de loisirs...

Le mobilier urbain actuel est insuffisant et manque de cohérence. Pour créer une

atmosphère spécifique, il est nécessaire d'augmenter et d'homogénéiser ce mobilier (bancs, tables, poubelles).

• **Le bassin :**

L'eau peut être un élément clé pour l'animation et l'esthétique d'un espace. Toutefois le bassin présent renvoie une image négative (grillage...). La création d'un véritable bassin pourrait valoriser et attirer les promeneurs dans le parc.

• **Les murs :**

Les cloisons enferment le parc par rapport à la ville. Pour en faciliter l'accès et inciter les habitants à profiter de ses installations, les murs doivent être ouverts à bon escient.

Place du 8 mai :

Véritable carrefour routier, la place du 8 mai est essentiellement une zone de passage.

La municipalité souhaite donc rendre à cette place sa fonction initiale : un lieu attrayant où les Romagnatois pourront flâner et profiter des différents commerces.



L'étude menée par Sycomore souligne ainsi ses nombreux défauts :

- les trottoirs, étroits et morcelés, rendent difficile le déplacement des piétons ;
- le mobilier urbain non coordonné est rudimentaire.

De nombreux travaux sont donc en réflexion pour simplifier les espaces et dynamiser véritablement cette place.

Avenue Gergovia :

Cette avenue relie la place du 8 mai à la place F. Mitterrand et longe le parc de Tocqueville.

La commission a déjà validé certains points la concernant tels que :

- l'ouverture du parc ;
- l'élargissement du trottoir ;
- la réduction de la chaussée afin de diminuer sensiblement la vitesse des véhicules.

Le réaménagement des avenues Jean Jaurès et Jean Moulin ainsi que la place F. Mitterrand feront l'objet de phases d'études ultérieures.

Suite à cette phase de diagnostic, le cabinet Sycomore va remettre ses préconisations composées de plusieurs scénarios au comité de pilotage. Après réflexion, les travaux à effectuer seront priorisés.

Des réunions publiques seront programmées au cours de l'année 2011 pour vous faire part des avancées du projet et pour recueillir vos impressions sur les solutions retenues.

MARCHÉ DE NOËL

La commission extra communale « Cadre de vie »
et le Comité des Fêtes de ROMAGNAT
vous invitent à venir découvrir le prochain marché de Noël
qui aura lieu le

SAMEDI 18 DÉCEMBRE DE 9 HEURES À 18 H 30

Salle d'expositions, Salle du Conseil, Salle du Cuvage (F.L.E.P.)
sous chapiteaux chauffés dans la cour de la Mairie.

Vous y trouverez un marché bio, un marché équitable et de l'artisanat d'art ainsi que diverses animations et restaurations :



- La Compagnie Manivelle et P'tits trous vous proposera son « petit orchestre forain » avec un orgue de barbarie et un marionnettiste ;
- Un manège attendra les enfants avenue de la République (un bon remis dans les écoles leur permettra de retirer un ticket gratuit à la buvette) ;
- L'alambic vous fera revivre un épisode du passé de Romagnat « village vigneron » et vous permettra de savourer le saucisson cuit dans le marc ;
- Dégustation d'huîtres, gaufres, vin chaud... ;
- Restauration sur place à midi ;
- Les sapeurs pompiers feront une démonstration des gestes de survie et du défibrillateur ;
- Perché sur sa calèche, le Père Noël sera lui aussi présent de 14h30 à 16h30. Des photos avec vos enfants pourront alors être réalisées. Les enfants auront également la possibilité de se promener en calèche pendant tout le temps du marché ;
- Un spectacle de magie sera offert aux enfants de la commune. 2 séances gratuites sont prévues à la salle du Cuvage du F.L.E.P. :
 - l'une à **14h00** ;
 - l'autre à **15h30**.

Les parents pourront profiter de ce temps libre pour rendre visite aux divers exposants ;

- A partir de 11h, le groupe folklorique la Pastourelle d'Auvergne enchaînera les danses d'antan sur des musiques traditionnelles.

Vous n'oublierez pas d'aller découvrir sur le marché les décorations faites par les enfants des écoles.

Des affiches vous indiqueront plus précisément les localisations des exposants et les horaires des animations.

Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu auprès du Comité des Fêtes au **06 81 66 87 92** ou en Mairie auprès de Céline GEORGES au **04 73 62 79 79**.



caricaturiste : Jean-Marc BOROT

Recensement de la population



Du 20 janvier au 19 février 2011

Cette année, vous êtes concernés par le recensement comme tous les habitants de Romagnat. Un agent recenseur vous remettra, par conséquent, **une feuille de logement** pour votre foyer, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant chez vous et **une notice d'information** sur le recensement pour vous guider.

N'oubliez pas, ces questionnaires devront être remplis et remis au plus tard le 19 février.

Votre participation est indispensable pour obtenir un recensement de qualité. C'est un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Les résultats publiés chaque année par l'Insee grâce à vos réponses aident **vos élus à adapter les infrastructures à vos besoins, que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, etc.**

L'agent recenseur va également inviter certains d'entre vous à participer à l'enquête « **Famille et logements** », associée cette année au recensement de la population. Elle permettra de mieux connaître les familles d'aujourd'hui et les lieux où nous vivons. Les délais de réponse sont les mêmes que pour le recensement.

Toutes vos réponses sont confidentielles et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un contrôle administratif ou fiscal.

- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 73 62 79 79.
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 : www.le-recensement-et-moi.fr
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

La Pastourelle d'Auvergne



Le groupe Folklorique sillonne l'Europe



Après avoir reçu la Hongrie comme invitée d'honneur pour son festival 2009, La Pastourelle d'Auvergne s'est rendue à son tour dans ce beau pays pour porter les couleurs de la

France et de Romagnat.

Au programme du séjour, qui s'est déroulé du 14 au 23 août 2010 : découverte culturelle et échanges avec les groupes étrangers.

Sur le chemin qui les conduisait vers la Hongrie, les Auvergnats ont fait une halte touristique de deux jours à Venise : visite du musée des costumes, des trois îles de la lagune (Murano et sa verrerie, Burano et ses dentelles à l'aiguille, Torcello et sa cathédrale), temps libre dans la ville.

Après ce week-end italien, la Pastourelle a repris la route vers la Hongrie où elle était attendue pour participer au festival international de la ville de Mohács.

Les danseurs et musiciens se sont produits deux fois lors de ce festival devant un public très nombreux et très chaleureux. Ils ont partagé la scène avec des groupes hongrois, turc, roumain, bosniaque et italien, ce qui leur a permis de prendre des contacts pour de futurs échanges.



La Pastourelle a aussi eu l'honneur de participer à la Fête du Pain qui célèbre la fin des moissons dans la campagne hongroise.

De nombreuses visites ont été proposées aux Auvergnats : atelier de poterie noire à Mohács, petite croisière sur le Danube, visite de la ville de Pecs, capitale européenne de la Culture 2010.

Au cours de ces cinq jours, la Pastourelle a pu apprécier l'accueil très chaleureux des Hongrois et la beauté de ce pays souvent méconnu des Français.

Au retour, le groupe a fait une étape en Autriche, à Vienne : visite des jardins du Belvédère, du château de Sissi, du centre historique, et repas dans un restaurant typique.

C'est la tête remplie de souvenirs que les membres de la Pastourelle ont regagné les terres auvergnates afin de préparer la saison 2011.



Comme chaque année, la Pastourelle organisera son traditionnel repas dansant le **samedi 26 février 2011**, animé par l'orchestre de Sébastien Dewez (réservations au 04 73 77 06 02)

Puis les 8, 9 et 10 juillet 2011 se tiendra la 4ème édition du festival international Romagnat en Foklore : trois jours d'animations diverses avec des groupes français et étrangers (le Portugal, la Slovaquie, l'Italie, l'Isère, ...).

Pour cette occasion, la Pastourelle recherche des bénévoles : accueil chez l'habitant des membres des groupes, organisation, etc. Renseignements auprès de Sébastien Morange au 04 73 77 06 02.

La Pastourelle a repris ses répétitions chaque mardi soir de 20h30 à 22h00, salle Jacques Prévert. Toutes les personnes intéressées ou curieuses de découvrir le folklore auvergnat, ainsi que les musiciens traditionnels (vielle, accordéons diatonique et chromatique, cabrette, violon) sont évidemment les bienvenues. Les répétitions sont ouvertes à tous, donc n'hésitez pas à nous rendre visite !

Renseignements :

☎ **04 73 89 22 68 ou 04 73 77 06 02**



L'Eveil profite de ce dernier bulletin municipal 2010 pour vous souhaiter de bonnes Fêtes de fin d'année, vous remercier pour votre soutien permanent et vous informer des dates à retenir pour

l'année 2011.

Notre association a pour objectif l'apprentissage de la musique, avec sa section école de musique et la pratique collective instrumentale avec ses différents orchestres (batterie-fanfare, banda « *Les Buffadoux* », big-band et orchestre-école).

L'agenda 2011 se remplit déjà considérablement pour les orchestres avec des déplacements prévus hors de la région pour des concerts (Auxerre en février, Juliéas en mai et Graulhet en juin) et de nombreuses animations sur la Commune et en périphérie (carnavals, concert de printemps, festivals...).

Il va sans dire que cette volonté de porter haut et fort les couleurs de Romagnat nécessite de nombreuses heures de répétitions (en coordination avec les intervenants de l'école de musique) et une forte disponibilité de la part des « cadres » et de l'ensemble des membres de notre association (et de leurs familles !).

Merci à eux.



Cette fin d'année 2010 a été dense pour l'orchestre de batterie-fanfare et la banda « *Les Buffadoux* » :

- animations à la grande braderie de Clermont-Ferrand (sur 2 jours), défilés et parades pour les fêtes à Lempdes et à St-Bonnet près Riom ;
- cérémonies du 11 novembre à Opme, Saulzet et Romagnat, participation au Téléthon.

Mais, depuis plus de quarante ans, le mois de novembre est rythmé par l'organisation du traditionnel Concert de Ste-Cécile qui s'est déroulé cette année le samedi 20 novembre devant un public toujours aussi nombreux et chaleureux.

Ce spectacle a permis d'apprécier les trois orchestres : Batterie-fanfare, orchestre de l'école de musique, et le big band « The Rock'magnat Big band Orchestra » et leurs talentueux solistes.

Pour plus de précisions sur ce calendrier, nos activités (orchestres et école de musique) et notre fonctionnement (coordonnées, historique, planning...), vous pouvez consulter notre site internet <http://eveil.romagnatois.free.fr>.

Le Président, Patrick Lihard, le Chef de musique, Cédric Manenc, le responsable de l'école de musique Christian Ledieu et tous les membres de l'Eveil vous souhaitent une bonne année 2011 et espèrent vous rencontrer nombreux pour partager d'agréables moments musicaux et de convivialité.

☎ 04 73 62 08 87

✉ eveil.romagnatois@free.fr

🌐 <http://eveil.romagnatois.free.fr>



ILLUMINONS NOTRE VILLE



Lors de la réunion du Conseil d'Administration qui a suivi l'Assemblée Générale, il a été décidé de ne pas lancer de concours pour les illuminations de 2010/2011.

En effet, depuis la création de ce concours, le nombre des inscrits stagne voire diminue et il y a très peu de renouvellement parmi les participants.

Cette situation ne nous convient pas d'autant plus que les incitations aux économies d'énergie sont nombreuses.

Toutefois cette position pourrait se modifier en fonction de vos remarques à adresser :

- Soit par courrier électronique à : comitefetes.romagnat@laposte.net
- Soit par courrier déposé en Mairie ou adressé par la poste à :
COMITÉ DES FÊTES – MAIRIE –
63540 ROMAGNAT

Merci d'indiquer les éléments que vous souhaitez dans le questionnaire ci-après ou dans une copie :

CONCOURS «ILLUMINONS NOTRE VILLE»

➤ Nom/Prénom : Téléphone :

➤ Adresse : Mail :

➤ Précédemment candidat : oui non une seule fois plusieurs fois (1)

➤ Auriez-vous été candidat en 2010-2011 : oui non (1)

➤ Pour quelles raisons :

.....

➤ Éventuellement que faudrait-il modifier :

➤ Autres observations :

(1) Rayer les mentions inutiles

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale du Comité des Fêtes s'est déroulée le 13 septembre 2010 en présence du Maire, de la Conseillère Générale et de nombreux élus.

Un diaporama a permis de revivre les activités 2009, le bilan financier commenté par la trésorière a été voté à l'unanimité. Les prévisions d'activité 2010 ont ensuite été présentées.



n'ont pas souhaité poursuivre : Laurette QUINSAT et Henri LECLERC ; ils ont été remerciés pour leur participation. Les huit autres personnes ont été réélues à l'unanimité (Andrée HUGOND, Michel JOACHIN, Alain LE MESCAM, Sébastien MORANGE, Didier SANCHEZ, Jean-François SAUVADET). Aucun nouveau candidat ne s'est présenté. Après les discours et remerciements d'usage, la réunion s'est terminée par le pot de l'amitié.

Le conseil d'administration s'est réuni ensuite le 27 septembre 2010 pour désigner le bureau. Il n'y a pas eu de nouvelle candidature et le précédent bureau a été reconduit à l'identique à l'unanimité. :

- Présidente :** Andrée HUGOND
Vice-présidents : Michel JOACHIN- Nicole LECLERC – Frédéric GUIBERT
Trésorier : Edith CHAPUT
Trésorier adjoint : Didier RATURAS
Secrétaire : Nicole LECLERC
Secrétaire adjoint : Sébastien MORANGE
Membre : Didier SANCHEZ

Pour le renouvellement du Conseil d'Administration, le tiers sortant concernait 8 adhérents. Deux



REMISE DES PRIX DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS 2010



Dans un précédent bulletin, le Comité des Fêtes, en partenariat avec BOTANIC, vous a invité à embellir ROMAGNAT et à participer au concours des « JARDINS et BALCONS FLEURIS ».

Douze candidats se sont inscrits : 3 pour les balcons et 9 pour les maisons.

Le **passage du jury** est intervenu le 12 juillet (9 personnes dont un représentant de notre partenaire).

Le jugement s'est fait selon plusieurs critères :

- Biodiversité du jardin ;
- Harmonie des implantations et des couleurs ;
- Entretien avec bonification pour l'utilisation d'engrais non chimiques ;
- Note « coup de cœur » d'impression générale.



RÉSULTATS

Catégorie	Nom	Adresse	Note moy.	Class.	Prix
Balcons	ROCHE Brigitte	Avenue des Pérouses	14.54	1 ^{er}	1 panier bio + 1 bouquet BOTANIC
	ROWDO Gisèle	Avenue des Pérouses	12.12	2 ^{eme}	Prêt à planter Balcons
	GONZALEZ M.	Impasse Jean Bart	10.00	3 ^{eme}	1 caissette bulbes CDF
Maisons	FOURNET FAYARD	Chemin des Teytos	18.92	1 ^{er}	1 panier bio + 1 bouquet BOTANIC
	DE MATOS Albino	Chemin Giroux OPME	15.89	2 ^{eme}	1 Bon d'achat + 1 bouquet CDF
	DURET Danielle	Rue des Noyers	15.52	3 ^{eme}	1 Bon d'achat + 1 bouquet CDF
	BOUSSET Annie	Rue du Montant	13.24	4 ^{eme}	1 caissette bulbes CDF
	MELIS Amélia	Rue du Moulin	13.11	5 ^{eme}	1 caissette bulbes CDF
	PEREZ Juan et D.	Impasse Corot	11.56	6 ^{eme}	1 caissette bulbes CDF
	SILVA Ana Maria	Rue de la Prugne	11.22	7 ^{eme}	1 caissette bulbes CDF
	RENAUD THOMAS	Rue de Montrognon	11.20	8 ^{eme}	1 caissette bulbes CDF
	COURNOL Françoise	Rue Mozart	10.00	9 ^{eme}	1 caissette bulbes CDF

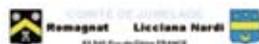
(CDF = Comité des Fêtes)

La remise des prix a eu lieu, le 12 novembre, en présence du Maire, de nombreux adjoints et conseillers municipaux et de Franck Pélissier, directeur de BOTANIC et nouveau romagnatois.

Le Comité des Fêtes vous remercie d'avoir participé à l'embellissement de ROMAGNAT s'associant ainsi à l'effort de la municipalité dans ce domaine. Ensemble nous améliorons les chances de notre commune d'obtenir une première fleur au concours des villes fleuries.

Comité de jumelage

QUAND UNE DÉLÉGATION SLOVAQUE NOUS REND VISITE



Après la visite, en juin, d'une délégation romagnatoise en terre slovaque, les quatre représentants de la ville de BYTČA ont été, le 17 septembre, reçus à l'Hôtel de Ville en présence des élus municipaux, de Monsieur

Alain NERI député, Madame MIOCHE Conseillère Générale, du président du Comité de Jumelage et de son Conseil d'Administration ainsi que des représentants du monde associatif, des écoles, du lycée professionnel, du Centre Social, de la médiathèque, ...

Monsieur François FARRET, maire, a souhaité que nos deux villes avancent doucement vers une coopération riche et durable. Pour sa part, Alain JAMMES a rappelé comment le Comité de



Jumelage a mis en place cette réflexion sur la possibilité de s'associer avec une deuxième ville et comment la Slovaquie fut retenue. A noter que l'Ambassade de France a répondu favorablement à cette rencontre entre nos deux villes.

Une réflexion mutuelle est désormais engagée.

ENTRE ASSEMBLÉE NATIONALE ET FÊTE DE LA CHÂTAIGNE EN ITALIE

Après le Parlement Européen de Strasbourg, le Sénat à Paris et la Chambre des Députés à Rome, nos amis de Licciana Nardi souhaitaient, pour mieux comprendre cette institution de notre République, visiter notre Assemblée Nationale.



Ainsi, le 10 septembre, à l'invitation d'Alain NERI, député de notre circonscription, nous nous sommes rendus, en compagnie d'une vingtaine d'italiens, au Palais Bourbon.

Accueillis à notre arrivée par Alain NERI, notre visite a débuté par un historique avant la découverte des différentes salles.

Après présentation de la répartition des groupes politiques de nos 577 députés, nous avons pénétré

dans **I'HEMICYCLE**. En pleine séance, nos députés débattaient sur les retraites et notamment l'article 5 concernant le passage de l'âge de 60 à 62 ans.

Notre visite s'est poursuivie par **la Salle des Conférences, le Salon des Mariannes, la bibliothèque** célèbre pour ses plafonds peints par Eugène Delacroix et riche de 700 000 volumes. Parmi ses trésors, on trouve les minutes du procès de Jeanne d'Arc, des manuscrits de Jean Jacques Rousseau...

Le Palais Bourbon a accueilli, à partir de 1795, toutes les chambres basses des parlements français exceptions faites de la période de 1871 à 1879 faisant suite à l'insurrection de la Commune de Paris et celle de la fuite du gouvernement et du parlement à Bordeaux puis à Vichy au cours de la seconde guerre mondiale.

La journée s'est poursuivie par un repas italien offert par le comité de Jumelage de Licciana Nardi suivi de la visite de Montmartre.

Rendez-vous fût donné en octobre à Licciana Nardi pour la fête de la châtaigne.

C'est ainsi que du 8 au 10 octobre, Monsieur le Maire François FARRET secondé par son Adjoint à la Culture Monsieur François RITROVATO se sont rendus en Italie accompagnés d'une trentaine d'adhérents.

Comité de jumelage



Tour, le Baptistère, le Camposanto. Cet ensemble monumental reconnu par l'UNESCO laisse au visiteur une impression de grande beauté.

De retour à Licciana pour la fête à la châtaigne, c'est au milieu de ruelles débordantes d'artisans aux produits locaux (farine, crêpes, poteries, vin...) que chacun déambule. Cette fête a été marquée par la rencontre des deux maires et des représentants des Comités de Jumelage. Discours et échanges de cadeaux ont ponctué cette sympathique réception réservée à la délégation romagnatoise. Puis c'est la dégustation des châtaignes, accompagnées du vin nouveau et grillées dans la pure tradition de la Linugiana.

Avant de rejoindre les familles d'accueil, rendez-vous est donné au château pour déguster les focaccines, excellentes spécialités régionales.

Dimanche, après les derniers achats et les adieux, la promesse est faite de se retrouver en terre auvergnate, peut-être lors d'une fête locale en juin 2011.

D'ores et déjà, le Comité de Jumelage réfléchit au programme des festivités réservées à sa ville jumelle pour que cette rencontre soit aussi fraternelle et chaleureuse que celle vécue à Licciana Nardi.

Pour nous contacter :

**COMITÉ DE JUMELAGE
CARREFOUR D'ÉCHANGES
5 rue Mal Foch
63540 ROMAGNAT**

☎ 04 73 62 08 24

Ou en consultant notre site internet :

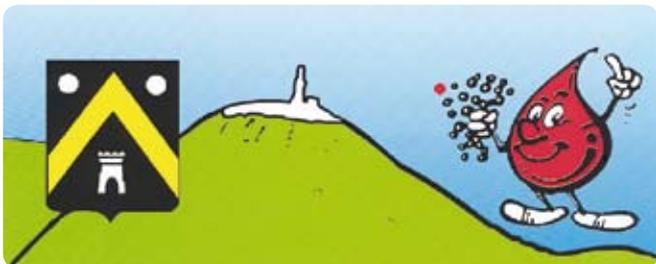
🌐 <http://jumelage-romagnat.com>

Après le franchissement des 106 tunnels qui séparent nos deux villes, c'est un accueil chaleureux au château de Terrarossa qui attendait la délégation. Après un réconfort et l'installation dans les familles, la soirée s'est terminée autour d'une bonne table dans un restaurant de la localité.



Le lendemain, découverte de Pise, célèbre pour ses quatre chefs-d'œuvre de l'architecture médiévale du XIe au XIVe siècle : La Cathédrale, la

Don du sang



L'association pour le don de sang bénévole à Romagnat vous fait part du calendrier des prochaines collectes organisées sur la commune, en espérant vous voir au moins aussi nombreux que lors des précédentes.

**Contact : Hubert VITRY
au 04 73 28 04 73**

Les collectes à Romagnat en 2011 auront lieu au complexe sportif, avenue des Pérouses, de 16h30 à 19h30, les :

- 31 janvier
- 11 avril
- 27 juin
- 29 août
- 28 novembre



Accompagnement scolaire - Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs a repris le 21 septembre et se déroule les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h dans les locaux situés vers le R.I.J. (ROMAGNAT INFOS JEUNES), 27 cour du Château à ROMAGNAT.

Pour la première fois, nous avons inscrit plus de 50 enfants et nous avons dû réduire le nombre de jours d'accueil pour certains (2 jours au lieu de 3 demandés pour les jeunes estimés non prioritaires par l'école). Nous ne pouvons plus accueillir de nouveaux élèves sauf cas particulier. Il ne nous est plus possible non plus d'accepter des élèves de collèges ; ceux-ci peuvent être aidés au R.I.J. (s'adresser au F.L.E.P., responsable de cette structure).

Nous avons de nombreux enfants de C.P. (cours préparatoire) qu'il faut faire lire et travailler individuellement.

Aussi pour fonctionner dans de meilleures conditions, l'association recrute encore des bénévoles disponibles à ces périodes.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le président Jean ALAMAR au 04 73 62 62 31 ou avec la secrétaire/vice-présidente Andrée HUGOND au 04 73 62 62 43 ; ces personnes peuvent aussi venir au local aux heures de fonctionnement pour mieux se rendre compte du travail à faire.

Foyer Rural d'Opme



Opme fête Opme, le 12 septembre 2010, ambiance festive et ensoleillée entre marché artisanal, course et animations.

Soirée dansante le 2 octobre 2010, entre chenille et rock'n roll attitude.



Calendrier de nos festivités pour l'année 2011 :

- **Stage enfant arts plastiques** (2^e semaine des vacances d'hiver)
- **Carnaval** : 12 mars 2011
- **Oeufs de Pâques** : 24 avril 2011
- **Voyage** : courant juin 2011
- **Fête de l'été** : 1er juillet 2011
- **Fête du village** : 18 septembre 2011



Liste des associations et numéros utiles

Afin d'éviter les redondances, le bulletin municipal ne comportera plus ces informations. Vous retrouverez ces renseignements actualisés sur le site Internet : www.ville-romagnat.fr.

Ces informations figureront également dans l'agenda 2011 qui sera distribué dans vos boîtes à lettre courant décembre, puis disponible en mairie.

Conservez-le précieusement.



Des jeunes acteurs de leur temps libre



Des vacances sous le signe du sport

Les jeunes de l'accueil ados ont débuté leurs vacances d'automne avec une participation au tournoi PES 2011 durant le salon du jeu vidéo organisé par la mairie d'Aubière. Ils ont pu se mesurer durant tout un après-midi à une vingtaine d'amateurs de jeux sportifs sur console.



La compétition était rude mais un jeune du groupe a tout de même atteint les huitièmes de finale avant de se faire éliminer à l'issue d'un match très serré. Après un échauffement sportif virtuel, les jeunes ont enchaîné avec une semaine sous le thème du sport et des défis :

- Compétition d'équilibre sur glace à la patinoire ;
- Lutte acharnée pour le plus haut score au bowling ;
- Dépassement de soi et des sommets durant une initiation escalade.



Le plaisir culinaire et la détente conviviale ont récompensé notre groupe durant une soirée raclette pour cinéphiles amateurs. Enfin, pour clôturer ces vacances très actives, nous avons (re)découvert Géraud le cantalou à « la voix roc, rauque et rock » lors du concert d'ouverture du festival « Sémaphore en Chanson ».



Au programme des jeunes majeurs

Nous vous rappelons que nous accueillons les 17-20 ans en période scolaire les vendredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 14h à 18h30. Plusieurs soirées seront organisées :

- **Vendredi 10 décembre 19h :**
« Soirée raclette + film » ;
- **Jedi 27 janvier à 20h30 :**
« Yves Jamait et Daniel Fernandez » Concert chanson ;
- **Vendredi 18 février à 20h :**
« Clermont foot - Sedan » Match de ligue 2 ;
- **Vendredi 18 mars à 20h :**
« Clermont foot - Le Mans » Match de ligue 2 ;



- **Jeudi 7 avril à 20h30 :**
« Jamel Debbouze » spectacle d'humour ;
- **Vendredi 13 mai à 20h :**
« Clermont foot - Reims » Match de ligue 2 ;
- **Vendredi 20 mai 19h :**
« Soirée barbecue + film ».

Nous vous proposons également, un samedi par mois, des activités qui vous sont entièrement réservées :

- Samedi 18 décembre : Soccer
- Samedi 22 janvier : Royat Tonic
- Samedi 12 février : Court métrage
- Samedi 26 mars : Karting
- Samedi 16 avril : Paint Ball
- Samedi 21 mai : Descente en raft

Pour plus d'activités, de sorties... C'est vous qui faites le programme !

C'est reparti pour Nouziers

Si vous aimez la compétition et les défis, si vous avez envie d'affronter des équipes de la France

entière, si vous voulez mesurer votre endurance physique mais également mentale : le projet « 24h Solex de Nouziers » est renouvelé ! Les équipes seront constituées de trois pilotes et un mécano. Vous passerez le CASM (Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste), remettrez à neuf un solex et participerez à la course qui se déroulera les **11 et 12 juin 2011**.

NEWS

A l'initiative des jeunes, un nouveau projet est sur le point de se concrétiser. Il s'agit de partir en séjour au bord de la mer durant l'été 2011.

Pour nous aider à financer ce projet, un chantier de jeunes devrait être mis en place sur la commune durant une période de vacances scolaires. Ce projet a pour objectif de permettre aux jeunes d'organiser et de financer leurs vacances tout en s'impliquant dans la vie de la commune. Si toi aussi tu veux nous rejoindre, n'hésite pas à venir à l'accueil jeunes, Mélanie et Sylvain seront là pour t'accueillir.

Exposition de Peinture sur Soie 2010

L'atelier « Peinture sur soie » du Foyer Laïc d'Education Populaire de Romagnat expose ses travaux réalisés durant l'année (coussins, abat-jour, foulards, écharpes, tableaux).

L'exposition, qui a ouvert ses portes le mardi 7 décembre, se déroule chaque jour de 10h à 12h et de 15h à 18h30 dans la salle d'exposition municipale (dans la cour de la mairie) jusqu'au mercredi 15 décembre 2010.

Il ne vous reste que quelques jours pour pouvoir en bénéficier.

Nous vous attendons nombreux !

ROMAGNAT *Exposition*
Peinture sur Soie



Du 7 au 15 Décembre 2010
Salle d'exposition cour de la Mairie
Matin de 10h à 12 h
Après-midi de 15h à 18h30

L'Accueil de Loisirs en vacances

La semaine des vacances d'octobre était sur le thème de l'Afrique et de la musique à l'accueil de loisirs. Les enfants ont découvert les contes africains grâce à la médiathèque Arsène Boulay et ont testé tout au long de la semaine des jeux africains comme l'awalé, le Nimbali, la hyène et autres jeux de plateau.

Ils ont créé leurs propres instruments de musique : des maracas, des mini-guitares, des bâtons de pluie, ...

Les petits chefs se sont succédés devant les fourneaux afin de préparer des goûters aux parfums d'Afrique : des bouchées à la noix de coco, des beignets à la banane et autres spécialités. Ils ont réalisé des activités manuelles diverses comme les masques africains (en plâtre et en papier), de l'argile pour confectionner des perles et des bracelets africains.



Séance d'activités manuelles

Le jeudi après-midi nous avons accueilli la troupe « Galet Vert », qui nous a présenté un spectacle musical africain : « La légende de Kibungo et de l'arbre sacré », où nous avons observé et entendu différents instruments comme le djembé ou le balafon.



Spectacle La légende de Kibungo et de l'arbre sacré

Le vendredi était plutôt dédié à Halloween, les enfants qui le souhaitaient ont amené leurs déguisements, ce qui a laissé place à une séance « maquillage et déguisement » improvisée.

Le groupe des 12-14 ans, comme pour les vacances d'été, a organisé sa semaine. Le lundi, les enfants ont décidé de leur menu, sont allés faire leurs courses et ont choisi et programmé leurs activités : jeux de société, plastique fou, bowling, patinoire, cinéma... Bien sûr, ils ont profité du spectacle musical proposé le jeudi à tous.

A VOS AGENDAS :

- **Mercredi 15 décembre à 15h au FLEP :** Goûter de Noël et spectacle de magie organisés par l'Accueil de Loisirs ;
- **Du 20 au 24 décembre à 16h** (fermeture la semaine du 27 au 31 décembre) : Séjour de Noël (inscriptions avant le mercredi 15 décembre) ;
- **Du 28 février au 11 mars :** Séjour d'hiver (inscriptions avant le mercredi 23 février).
- **Samedi 19 mars :** Carnaval du FLEP. Le thème de ce Carnaval 2011 sera « Pirates et Flibustiers » ! Tous à vos aiguilles !! ;

NEWS

Cette année l'accueil de loisirs propose deux séjours ski :

- **Du lundi 28 février au vendredi 4 mars pour les jeunes de 12-15 ans** à Chastreix (Sancy). Ce séjour propose soit une initiation au ski alpin soit une initiation au snowboard.

- **Du dimanche 6 au vendredi 11 mars pour les enfants de 8-11 ans** sur le site de Super Besse avec une option multi neige : raquettes, chiens de traîneaux, ski... ou une option ski alpin.

Places limitées, inscription dès maintenant au FLEP et jusqu'au vendredi 7 janvier.

Coordonnées de l'Accueil de Loisirs :

☎ 04 73 62 67 83

✉ alsh.romagnat@orange.fr

Changement d'adresse du blog :

🌐 <http://flepalsh.canalblog.com>

Comité Sourire Espoir Patience



Ce message ne répond pas scientifiquement à la question : qu'est-ce qu'une : **Sclérose En Plaques** ?

MAIS

Que la SEP n'est pas seulement, ce que l'on **voit** :
Les difficultés à la marche, une canne, deux cannes, un déambulateur, un fauteuil, ...

MAIS

Que c'est aussi, ce qui est **en nous** :
Douleurs, troubles visuels, fatigue, tremblements, troubles de la mémoire, troubles cognitifs, dépression, névralgie du trijumeaux, dysfonctionnements organiques, angoisse du lendemain... et toujours un point d'interrogation sur notre tête !

Même avec tout cela, nous voulons rester nous-mêmes,

Donc Toujours avoir le **Sourire**, avoir de l'**Espoir**, tout en ayant de la **Patience** !

MAIS

Si vous n'êtes pas là pour nous aider, nous ne pourrons que régresser
Notre force vient du soutien que vous nous apportez.

Donc

Venez à notre soirée théâtrale le : **SAMEDI 26 MARS 2011**

A **20h30** à la salle polyvalente de **Romagnat**

Avec la compagnie « **le petit théâtre de l'Artière** » d'Aubière

CAR TOUT est

Au profit de la **Fondation ARSEP (Aide à la Recherche sur la Sclérose En Plaques)**

Chercher pour trouver l'origine du mal et le remède définitivement efficace.

Prochaines rencontres, les vendredis de 14h30 à 17h :

26 novembre 2010 :	préfecture sur le permis de conduire	25 mars 2011 :	discussion
10 décembre 2010 :	CPAM Médecin conseil	22 avril 2011 :	Centre Anti Douleur
28 janvier 2011 :	discussion	27 mai 2011 :	discussion
25 février 2011 :	SAVS (service d'accompagnement à la personne)	17 juin 2011 :	APF (association des paralysés de France)

Site internet : <http://comite-sep.doomby.com/>

Mail. : arsep.romagnat@orange.fr

Tél. : 06 61 40 37 29

Mme LECLERC-GONZALEZ Irène

La bonne santé de l'ASR Athlétisme



Mais qu'est ce qui fait donc courir (et marcher !) la section athlétisme de l'ASR qui connaît cette saison une augmentation de ses effectifs de 50 %, dépassant ainsi les 170 licenciés ? On peut avancer plusieurs

explications :

- la convivialité qui règne au sein du club ;
- la qualité des entraînements proposés ;
- les bons résultats obtenus chaque année ;
- la mise en place de l'activité « Marche Nordique ».



Cette activité encadrée deux samedis par mois sous la responsabilité d'un « Coach Athlé Santé » formé par la Fédération Française d'Athlétisme a séduit une quarantaine de participants désireux de pratiquer une activité sportive non traumatisante.

Quant aux coureurs, plusieurs ont validé depuis le début de la saison leur billet pour les Championnats de France 2011 de 10 km et semi-marathon.

Sur 100 km, Philippe Richard et Philippe Compte passent sous les 10h, barre mythique pour ceux qu'on appelle les « centbornards » et Christine Fayolle réalise 10h02' ce qui la classe dans les vingt meilleures Françaises.

Fin octobre à Montferrand les 5 équipes engagées sur l'Ekiden (marathon par équipe de six) ont permis à l'ASR de remporter le trophée du club le mieux représenté. L'équipe féminine a brillamment remporté l'épreuve obtenant ainsi le titre de Championne d'Auvergne. L'équipe senior hommes emmenée par un excellent Cyril Merle prenait la deuxième place (derrière l'invincible Clermont Athlétisme) en moins de 2h30' (qualification pour les Championnats de France).



Le même jour d'autres coureurs du club participaient à la mythique Course des Templiers à Millau (70 km et 3100 m de dénivelé !)

Le meilleur Romagnatois a été Bruno Alvy (85^{ème} sur 2800 dont tous les meilleurs « trailers » Français). La régularité et l'excellence de ses performances sur les trails n'ont d'ailleurs pas échappé à l'œil des teams sponsorisés.

Les bons résultats obtenus par les athlètes des deux sexes qui portent haut chaque week-end les couleurs romagnatoises, sont donc légion !



Pas étonnant quand on sait par exemple que sur un même week-end, le club était présent aux 24h d'Aulnat, à la Ronde de la Châtaigneraie (podiums), au marathon Nice-Cannes, à Courir dans Issoire (victoires et podiums) !

On attend maintenant avec impatience les cross et les premières compétitions sur piste de 2011.

ROMAGNAT GYM



La saison 2010-2011 a démarré pour l'ensemble des activités de Romagnat Gym.

Tous les groupes ont repris l'entraînement depuis septembre sauf la GR, qui a repris fin août par un stage de rentrée, en vue de préparer les compétitions individuelles qui ont débuté dès le mois d'octobre.



Cette année, la section propose :

- **BABY GYM** : enfants nés en 2005, 2006 et 2007 ;



- **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE** : avec des engins (ballon, cerceau, ruban, massues et corde)
 - Section Compétition
 - Section Loisirs
 - Section Adultes
 - Préparation au BAC
- **GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE COMPETITION** : sol, poutre, barres asymétriques et saut ;
- **TUMBLING** ;
- **Activités gymniques poussins** : permet la découverte de la gym rythmique et de la gym artistique - sous forme de parcours et de chorégraphies de groupe. S'adresse aux garçons et filles débutants (nés en 2004-2003-2002).

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au ☎ **04 73 62 61 00**

Gym ta forme

GYM TA FORME



Les anciens et les nouveaux adhérents de « GYM TA FORME », après ces longues vacances, reprennent, toujours dans la bonne humeur leur gymnastique d'entretien.

Des séances d'une heure pendant lesquelles nos animatrices proposent, en alternance, des assouplissements, de la musculation, du stretching, tout en terminant par un temps de relaxation.

Afin de maintenir cette bonne ambiance, quelques « agapes » et sorties sont organisées durant la saison.

Séances :

- Mardi : de 19h à 20h et de 20h à 21h.
- Jeudi : de 18h45 à 19h45 et de 19h45 à 20h45.

Salle Ecole Jacques Prévert à Romagnat.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous.

Renseignements au :

☎ **04 73 27 31 03 - 04 73 61 10 34 ou 06 83 96 44 25.**



Fin de saison tout en rose

XC63

L'arrivée de l'automne est signe de fin de saison pour les pilotes du club vtt XC63. Cependant, pas question d'arrêter de rouler ! Depuis septembre, nous avons profité à fond des dernières randonnées et courses régionales, lors de la « Tatave » notamment où pas moins de 18 maillots roses étaient inscrits.



Nicolas LEJEUNE lors de la « Brusquoise »

Côté compétition, la fin de saison réservait encore de belles épreuves. Ainsi, on retrouvait quelques pilotes au Roc d'Azur à Fréjus où Julien MARTIN terminait 123^{ème} de la course cadet. Courant septembre, Eric VIALAT s'imposait en sénior sur une manche de coupe du Languedoc-

Roussillon au Caylar. Le week-end suivant, c'est Nicolas LEJEUNE qui remportait la finale de coupe du Midi-Pyrénées à Brusques en Aveyron.

Septembre, c'était aussi notre organisation : « La ronde des Gaulois ». Cette année, le succès fut au rendez-vous avec 498 participants se lançant à l'assaut d'un des trois parcours proposés. Le départ et l'arrivée se faisant sur le site de la mairie de Romagnat. Dans un souci de qualité et de respect des sentiers empruntés, nous avons limité les places à 500. Vous pouvez retrouver toutes les photos de l'épreuve sur notre site :

<http://rondedesgaulois.xc63.fr>

Les sorties collectives continuent durant l'hiver. Les rendez-vous étant fixés à 9h les samedis et dimanches devant le garage de la Dime. Même s'il ne fait pas chaud dehors, la bonne ambiance de l'équipe vous fera facilement sauter du lit pour aller chevaucher votre vtt !

L'assemblée générale du club se tiendra le vendredi 17 décembre 2010 à partir de 19h au restaurant La distillerie à Aubières. Le bilan moral et financier de la saison sera alors présenté. L'élection du futur bureau se fera et ensuite nous profiterons de la soirée autour d'un repas commun.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les horaires des entrainements, les résultats et les rendez-vous à ne pas manquer sur notre site :

www.xc63.fr



Photo de groupe lors de la « Tatave » 2010



L'Arbre de vie



L'association L'Arbre de vie est heureuse de vous informer de l'ouverture prochaine de sa micro crèche (une ouverture qui était prévue pour le mois d'octobre et qui a été retardée pour des raisons d'ordre administratif) située 9 rue de Laubize, face au Lycée Professionnel.

La crèche accueillera 9 enfants dans une maison de 100 m² avec jardin, encadrés par 4 professionnels sur l'ensemble de la journée.

Ce projet est basé sur le respect des besoins des enfants, une qualité de l'accueil et il vient compléter l'offre de garde sur la commune.

Il s'inscrit comme un projet singulier axé sur l'autonomie et la sécurisation.

Nous souhaitons faire de ce lieu un véritable lieu de vie, lieu d'écoute et d'échanges. C'est dans un esprit de collaboration que devront s'inscrire parents et professionnels autour de ce lieu afin de favoriser les actions d'accompagnement des enfants.

La crèche sera ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h : horaires qui pourraient être modifiés en fonction des demandes. Les repas seront préparés sur place à base de produits d'origine biologique. Les produits ménagers sont également d'origine écologique.

Des permanences sont tenues les mardis et jeudis de 9h à 11h dans les locaux de la crèche.

Si vous souhaitez nous rencontrer ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au :

☎ 04 73 92 28 98 ou ☎ 06 12 73 34 11

ou par email à :

✉ associationlarbredevie@gmail.com

La gendarmerie met en garde contre la cybercriminalité

Des rappels de vigilance et de bons sens lorsque vous surfez sur Internet :

- utiliser un antivirus et un pare-feu à jour ;
- se méfier des trop belles affaires ;
- ne conclure aucun achat important sans rencontrer le vendeur et avoir vu et essayé le bien ;
- se renseigner sur le vendeur avant d'acheter, grâce aux moteurs de recherche ;
- vérifier que le panier ne contienne pas d'autres articles avant de valider la commande ;
- faire une copie d'écran et garder une trace de toutes mes opérations en ligne ;

- refuser d'effectuer un transfert de fonds ou un virement bancaire à l'étranger qui n'offre absolument aucune garantie ;

- porter plainte à la gendarmerie en cas d'escroquerie.

Consulter les conseils pratiques à retenir sur le portail de la sécurité informatique :

🌐 http://www.securite-informatique.gouv.fr/gp_rubrique34.html

En conclusion rien ne remplacera la vigilance et la prudence. Vous êtes honnête mais rien ne prouve que votre interlocuteur l'est aussi.

Journées portes ouvertes



En présence des représentants de la municipalité et de la CAF les journées « Portes Ouvertes » du CCAS-Centre Social se sont déroulées le Vendredi 05 Novembre et le Samedi 06 Novembre.

Pour leur huitième journée « Portes Ouvertes » les adhérents du centre avaient choisi un thème d'actualité : « l'environnement », l'année 2010 étant désignée comme année de la « Biodiversité ».

Outre la présentation de travaux ou d'animations préparés par les différents groupes d'activités sur ce thème, elles ont donné lieu à la mise en place :

- d'animations sur le thème du végétal et de l'eau avec les écoles de Saulzet-le-Chaud et Jacques Prévert en partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement).
- de conférences sur :
 - la biodiversité ;
 - l'eau ;
 - les sources salées.
- de l'animation par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) d'ateliers sur la fabrication de mangeoires et le nourrissage des oiseaux.
- de l'animation d'un atelier de musique verte avec les « éveilleurs de nuit ».

Grâce à l'investissement des bénévoles et des usagers, elles ont connu une fois de plus un beau succès et ont donné lieu à de nombreux échanges et rencontres dans une ambiance conviviale.

Rendez-vous pour les prochaines « Portes Ouvertes » dans trois ou quatre ans.

Merci aux nombreux visiteurs.

NOUVEAUTÉ

Pour permettre aux habitants qui n'ont pas d'ordinateur de pouvoir effectuer leurs démarches, recherches d'emploi...) l'Atelier INFORMATIQUE assure un accueil chaque :

MERCREDI entre 14h et 16h

Pour tout renseignement s'adresser au

**CCAS
Centre Social
3 rue des Fours à Chaux
63540 ROMAGNAT**

☎ : 04 73 62 63 00

✉ : centresocial-romagnat@orange.fr



RAPPEL

MODIFICATION DE L'HORAIRE DE L'ATELIER
« EVEIL MUSICAL »
LE MERCREDI DE 9h30 à 10h15
au lieu de 9h à 9h45

Hôtel de Ville

Château de Bezance

63540 Romagnat

www.ville-romagnat.fr

Permanences du Maire :

sur rendez-vous

Services Administratifs :

Téléphone : 04 73 62 79 79

Télécopie : 04 73 62 79 76

courriel : accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Services Techniques :

Téléphone : 04 73 62 79 99

Télécopie : 04 73 62 79 95

courriel : service-technique@ville-romagnat.fr

Service Communication :

courriel : service-com@ville-romagnat.fr

Les services administratifs et techniques sont ouverts au public sans interruption :

de 8h30 à 16h50 du lundi au jeudi

de 8h30 à 16h20 le vendredi

de 10h15 à 11h45 le samedi (permanence Etat Civil)

 **N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

